



Assemblée générale

Distr. générale
29 avril 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*

Titre XIII Compte pour le développement

Chapitre 34 Compte pour le développement

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	4
Annexe	
Projets proposés pour financement sur le Compte pour le développement au cours de l'exercice biennal 2006-2007	7
A. Coopération interrégionale sur la mesure du secteur informel et de l'emploi informel	7
B. Coopération interrégionale visant à renforcer l'intégration sociale, l'égalité entre les sexes et la promotion de la santé dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	10
C. Réseaux de données utilisant des points d'accès aux technologies de l'information et de la communication pour les communautés défavorisées	12
D. Programme d'alliance pour un partenariat public/privé visant à renforcer les capacités de développement des infrastructures et la fourniture des services de base	14
E. Renforcement des capacités en vue d'appuyer l'intégration commerciale dans l'optique de la gestion intégrée des flux d'information commerciale et de la facilitation du commerce en Asie centrale	17

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6 des Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session (A/60/6/Add.1)*.



F.	Renforcement des moyens statistiques dont sont dotés les pays d'Asie centrale pour suivre les progrès dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.	19
G.	Renforcement des moyens dont sont dotés les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour réaliser les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire grâce au partage des informations concernant les initiatives couronnées de succès par le biais d'un réseau régional.	22
H.	Incidence des politiques macroéconomiques, des chocs extérieurs et des systèmes de protection sociale sur la pauvreté, l'inégalité et la vulnérabilité sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes	24
I.	Modernisation durable de l'agriculture et transformation rurale en Afrique	27
J.	Perfectionnement des systèmes statistiques des pays africains afin de disposer de données ventilées par sexe à l'appui des politiques destinées à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	29
K.	Développement des statistiques du commerce international des marchandises et du commerce électronique dans les pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)	31
L.	Renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et des communications	33
M.	Renforcement des capacités en matière de politiques relatives à la promotion et à l'application de la science et de la technologie en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.	35
N.	Développement des capacités locales en Afrique visant à identifier les possibilités de croissance en mobilisant les ressources d'origine interne et externe	37
O.	Renforcement des capacités nationales permettant d'élaborer des politiques économiques locales au moyen d'un réseau de l'Institut virtuel de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.	39
P.	Réseau Sud-Sud des centres collaborant au projet sur l'avenir de l'environnement mondial pour une évaluation intégrée de l'environnement et établissement d'un rapport d'évaluation.	41
Q.	Application d'un programme régional sur la production et la consommation durables en Amérique latine et dans les Caraïbes.	44
R.	Collecte et analyse de données sur l'évolution des problèmes de la drogue, de la criminalité et de la violence qui y est associée en Afrique	46
S.	Sécurité des pauvres des zones urbaines d'Asie et du Pacifique, en particulier ceux qui appartiennent aux groupes les plus vulnérables, grâce au renforcement des capacités des administrations locales	48
T.	Renforcement des capacités en matière de statistique en vue de favoriser la réalisation des objectifs de développement arrêtés sur le plan international dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe	51
U.	Politiques macroéconomiques socialement incluanes comme moyen d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement	53

V.	Renforcement des capacités aux fins de la participation des personnes âgées à la réalisation des objectifs et cadres de développement grâce à la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement	55
W.	Participation des femmes autochtones : renforcement des capacités des autorités locales en Amérique latine grâce aux nouvelles technologies	57
X.	Renforcement des capacités des parlements des pays d'Afrique à tirer parti des technologies de l'information et des communications	59

Appendice

	Liste des projets à financer au moyen du Compte pour le développement pendant l'exercice biennal 2006-2007	61
--	--	----

Vue d'ensemble

- 34.1 Suivant la proposition formulée par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Rénover l'Organisation des Nations Unies : un programme de réformes » (A/51/950), l'Assemblée générale, par sa résolution 52/12 B du 19 décembre 1997, a décidé, entre autres dispositions, de créer un compte pour le développement dans le cadre du budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999. Par sa résolution 52/221 A du 22 décembre 1997, elle a ouvert un crédit d'un montant de 13 065 000 dollars pour le Compte pour le développement au chapitre 34 du budget-programme de l'exercice 1998-1999.
- 34.2 Conformément à la résolution 52/235 de l'Assemblée générale, en date du 26 juin 1998, dans laquelle l'Assemblée lui demandait un rapport détaillé sur la viabilité du Compte pour le développement, les modalités de sa mise en œuvre, les fins précises auxquelles les ressources seraient utilisées et les critères de rendement connexes, le Secrétaire général a présenté un rapport sur les modalités de fonctionnement du Compte pour le développement (A/53/945). Après avoir examiné ce rapport et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/53/7/Add.12), l'Assemblée générale, par sa résolution 54/15 du 29 octobre 1999, a décidé, notamment, de créer un compte spécial pluriannuel pour financer des activités supplémentaires relatives au développement s'inspirant des programmes du plan à moyen terme approuvé.
- 34.3 Par sa résolution 54/250 A du 23 décembre 1999, l'Assemblée a approuvé l'ouverture d'un crédit de 13 065 000 dollars au titre du Compte pour le développement, au chapitre 33 du budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001. Au cours des quatre derniers exercices biennaux (1998-1999, 2000-2001, 2002-2003 et 2004-2005), l'Assemblée générale a approuvé 55 projets à financer au moyen du Compte pour le développement.
- 34.4 Les ressources prévues pour le Compte pour le développement dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 se montent à 13 065 000 dollars, soit un montant inchangé par rapport aux quatre tranches précédentes. Les propositions détaillées touchant l'utilisation de cette somme en 2006-2007, présentées dans l'annexe, tiennent compte des procédures et modalités d'utilisation du Compte pour le développement, approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 53/220 A, 53/220 B, 54/15, 54/249 et 56/237.

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Composante	2002-2003 Dépenses effectives	2004-2005 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant actualisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2006-2007 Montant estimatif
			Montant	Pour- centage			
Compte pour le développement	13 065,0	13 065,0	–	–	13 065,0	–	13 065,0
Total	13 065,0	13 065,0	–	–	13 065,0	–	13 065,0

- 34.5 Le Compte pour le développement sert de plate-forme commune permettant aux organismes participant au Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales (<<http://www.un.org/esa/coordination/ecesa/ecesa.htm>>) de mener des activités de coopération technique, sous la forme de projets pluriannuels individuels de portée régionale et sous-régionale. Ces projets mettent l'accent sur l'utilisation des technologies d'information et de communication

pour la gestion des connaissances et la constitution de réseaux de services spécialisés locaux, notamment dans le contexte de la coopération Sud-Sud, l'établissement de partenariats entre les parties prenantes ou la possibilité d'en établir.

- 34.6 Le Compte pour le développement finance des projets de coopération technique pour le bénéfice de nombreux pays en développement, dans les domaines prioritaires relevant respectivement des organismes d'exécution [Département des affaires économiques et sociales, toutes les commissions régionales, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE); Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH)], et, en particulier, dans les domaines propres à faciliter la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et les principaux accords conclus depuis 1992. Il encourage les différents départements et organismes des Nations Unies à mener en collaboration des activités intersectorielles novatrices tirant parti des ressources techniques, humaines et autres dont disposent les pays en développement.
- 34.7 Le Compte pour le développement contribue à promouvoir, au niveau des activités de fond et à celui de la gestion, la réalisation des grands objectifs de l'Organisation des Nations Unies dans la mesure où :
- a) Il complète le financement du programme ordinaire de coopération technique et permet ainsi à certains organismes de consolider les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs de développement fondamentaux qui sous-tendent l'action de l'Organisation dans son ensemble;
 - b) Il encourage les projets de coopération multientité, favorisant ainsi l'adoption d'approches plus globales et la complémentarité des initiatives prises par les organismes des Nations Unies dans la poursuite d'objectifs communs;
 - c) Il permet aux organismes concernés d'agir plus en profondeur, sur une plus longue durée et en conservant une plus grande neutralité que lorsque les projets sont tributaires de fonds extrabudgétaires versés par des donateurs;
 - d) Il peut être utilisé en combinaison avec d'autres activités financées sur le budget ordinaire ou sur des fonds extrabudgétaires et à des activités de coopération technique afin de créer des effets de synergie positifs, d'accroître le rendement et l'efficacité d'un ensemble de financements relativement modestes et d'en multiplier l'effet;
 - e) Il permet d'obtenir des résultats positifs et concrets, ainsi que l'ont confirmé les auteurs des examens thématiques réalisés à ce jour.
- 34.8 Les 24 projets proposés pour la cinquième tranche du Compte pour le développement visent à favoriser la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international en facilitant la gestion des connaissances, la création de réseaux et l'établissement de partenariats. Les propositions émanent de 10 organismes participant au Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, souvent associés à d'autres organismes du système des Nations Unies et à des organisations internationales et nationales. Elles ont été retenues parmi un grand nombre de propositions de projet en raison de leur faisabilité, de leur conformité aux critères établis par l'Assemblée générale, des possibilités des organismes concernés de les mener à bien et de la nécessité d'équilibrer la répartition géographique des projets. Compte tenu des critères énoncés par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/220 A, les projets financés sur le Compte pour le développement doivent répondre aux exigences suivantes :

- a) Donner naissance à des initiatives de mise en place de capacités nationales, qui soient durables et financièrement autonomes, ayant une incidence mesurable au niveau local et, de préférence, des effets multiplicateurs;
 - b) Être novateurs et tirer parti des technologies de l'information et de la communication, de la gestion des connaissances et de la mise en place de réseaux sous-régionaux, régionaux et mondiaux de services spécialisés;
 - c) Utiliser les ressources techniques, humaines et autres dont disposent les pays en développement, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et mettre réellement à profit les connaissances, compétences et capacités existant à l'Organisation des Nations Unies et dans les organismes d'exécution respectifs;
 - d) Créer des synergies avec d'autres opérations de développement et mettre à profit les partenariats avec des parties prenantes extérieures à l'ONU.
- 34.9 Afin d'éviter les chevauchements d'activités, de garantir la convergence des programmes et d'assurer l'utilisation optimale des ressources limitées, la préparation des propositions de projet a été faite de manière coordonnée par plusieurs organismes concernés, et la liste des propositions a été examinée et approuvée par le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales à sa réunion du 16 décembre 2004.
- 34.10 Le Compte pour le développement utilise un cycle de projet en trois phases : conception initiale du projet, exécution du projet et évaluation et clôture du projet. Récemment, la procédure du cadre logique a été systématiquement appliquée à la conception, au suivi et à l'évaluation des activités du Compte. Après l'approbation par l'Assemblée générale du cadre conceptuel défini dans le présent chapitre budgétaire, les organismes d'exécution établissent des descriptifs de projet détaillés à l'issue de nouvelles consultations avec des parties prenantes (partenaires pour l'exécution et groupes cibles) et soumettent une analyse plus approfondie des problèmes et des besoins, pour examen et approbation, au Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, qui assume les fonctions de directeur de programme du Compte pour le développement en sa qualité de convocateur du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales.
- 34.11 Les organismes d'exécution sont tenus de présenter au directeur de programme des rapports d'activité annuels, qui permettront de suivre les progrès accomplis et d'établir les rapports à soumettre à l'Assemblée générale. Les enseignements tirés de l'expérience sont ensuite présentés sous une forme concise et diffusés auprès des organismes d'exécution. Le directeur de programme du Compte pour le développement peut décider d'étudier de façon plus approfondie la situation de l'exécution des projets et procéder aux examens qu'il jugera nécessaires.
- 34.12 Au paragraphe 35 de son rapport A/58/7/Add.5, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que le Secrétaire général fasse figurer des renseignements sur l'exécution des projets financés par le Compte pour le développement dans ses projets de budget-programme, ce qui éviterait la présentation d'un rapport distinct. Les rapports sur l'exécution des budgets présentent des informations de nature essentiellement financière. On trouvera des informations détaillées et mises régulièrement à jour sur les progrès accomplis, les examens thématiques et les enseignements tirés de l'expérience sur le site Web du Compte pour le développement (<www.un.org/esa/devaccount/progress.htm>).

Annexe

Projets proposés pour financement sur le Compte pour le développement au cours de l'exercice biennal 2006-2007

A. Coopération interrégionale sur la mesure du secteur informel et de l'emploi informel

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (800 000 dollars)

Contexte général

1. Le secteur informel est une composante fondamentale de la structure économique de nombreux pays en développement et pays en transition, où les entreprises du secteur informel sont à l'origine d'une large part des offres d'emploi et des perspectives de revenu, non seulement dans les zones rurales mais également dans les zones urbaines. Toutefois, le revenu et la qualité du travail des gens travaillant dans le secteur informel sont en général beaucoup plus faibles que ceux des travailleurs du secteur structuré. Malgré leur importance, le secteur informel et l'emploi informel ne font pratiquement l'objet d'aucune statistique officielle. Il existe encore moins d'informations sur la contribution du secteur informel à la croissance économique. Enfin, et ce n'est pas le moins important, les rares données disponibles ne peuvent pas être exploitées telles quelles pour des comparaisons à l'échelle internationale, les collectes de données sont, dans la plupart des cas, ponctuelles et non périodiques, d'où l'impossibilité de construire des séries chronologiques harmonisées et de procéder à des analyses comparatives de séries chronologiques harmonisées ou à des analyses internationales. L'absence de données sur les activités informelles dans les statistiques officielles des pays en développement et en transition entraîne, notamment, la distorsion des chiffres définissant l'économie réelle : taux de participation féminine trop faibles pour correspondre à la réalité, importante sous-évaluation du produit intérieur brut (PIB) par habitant et tendance à surévaluer le pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté national officiel. L'absence de données sur le secteur informel et les activités économiques du secteur informel rend plus complexes la planification, au niveau aussi bien national qu'international, ainsi que la conception, le suivi et l'évaluation des programmes et des politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes, à éliminer le travail des enfants, à créer des emplois et à réduire la pauvreté. Le projet couvre tous les aspects des problèmes liés à la mesure du secteur informel et de l'emploi informel, ainsi que des initiatives visant à placer les nouvelles données dans le cadre économique global. La composante des activités de sensibilisation devrait faciliter le financement d'activités statistiques relatives au secteur informel sur le budget ordinaire et contribuer à une amélioration durable et auto-entretenu des systèmes statistiques nationaux et des offices statistiques nationaux; les composantes de la collecte et de la diffusion des données ont pour objectif d'amener un nombre décisif de pays à collecter et à diffuser périodiquement des statistiques sur le secteur informel et l'emploi informel et intégrer les estimations aux chiffres récapitulatifs de leurs comptes nationaux. Les principaux bénéficiaires du projet seront les décideurs économiques et sociaux et les fonctionnaires de la statistique des pays en développement et en transition.

2. Le projet sera exécuté par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) avec le concours de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et du Département des affaires économiques et sociales, et en partenariat avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Women in Informal Economy, Globalizing and Organizing, le Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur non structuré et Self-Employed Women's Association. Il contribuera à améliorer la gestion des connaissances grâce à la production de matériel de formation et à la collecte d'informations sur les pratiques optimales pouvant être utilisées par un groupe plus important de pays en développement et en transition qui ne sont pas directement concernés par les activités menées dans le cadre du projet.

<p>Objectif de l'Organisation : Améliorer les données relatives au secteur informel et à l'emploi informel afin d'encourager l'adoption de politiques sociales nationales et interrégionales fondées sur l'observation des faits</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p>														
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : CESAP : sous-programme 2 (Statistique); CEPALC : sous-programme 6 (Population et développement); CESAO : sous-programme 6 (Homogénéisation des statistiques comparables en vue d'améliorer la planification et la prise de décisions); objectifs du Millénaire 1 et 3</p>	<table border="0"> <tr> <td>Personnel temporaire (autres que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">16,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">133,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">47,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">250,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">10,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers/formation</td> <td style="text-align: right;"><u>344,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">800,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	16,0	Consultants	133,0	Voyages	47,0	Services contractuels	250,0	Dépenses de fonctionnement	10,0	Ateliers/formation	<u>344,0</u>	Total	800,0
Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	16,0														
Consultants	133,0														
Voyages	47,0														
Services contractuels	250,0														
Dépenses de fonctionnement	10,0														
Ateliers/formation	<u>344,0</u>														
Total	800,0														

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Prise de conscience accrue de la part des offices statistiques nationaux et d'autres services gouvernementaux des pays participants de la nécessité de collecter et de diffuser des données sur le secteur informel, d'établir des estimations exhaustives du PIB et d'appliquer les données ainsi obtenues à l'analyse des politiques économiques et sociales

- a) i) Augmentation du nombre d'offices statistiques nationaux qui incluent la collecte périodique de statistiques sur le secteur informel dans leur programme de travail en tant que partie intégrante de leur système statistique
- ii) Augmentation du nombre d'offices statistiques nationaux dont les estimations relatives au PIB comprennent des activités du secteur informel
- iii) Augmentation du nombre de pays qui prennent en compte les estimations relatives au secteur informel et à l'emploi dans le secteur informel lors de la prise de décisions et de la planification

- | | |
|--|---|
| b) Amélioration de la capacité technique des offices statistiques nationaux des pays participants de collecter, de réunir, d'analyser et de diffuser des données sur le secteur informel conformément à des normes méthodologiques internationales et d'établir des estimations exhaustives du PIB | b) Augmentation du nombre d'offices statistiques nationaux qui diffusent périodiquement des données sur l'emploi dans le secteur informel et sur la contribution de ce secteur au PIB total |
|--|---|
-

Principales activités

3. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
 - a) Organisation de 12 ateliers de sensibilisation nationaux et d'un atelier de sensibilisation sous-régional visant à donner aux principaux utilisateurs des données une meilleure compréhension de l'exécution du programme de travail statistique des offices statistiques nationaux, ainsi que de l'établissement de partenariats avec les donateurs;
 - b) Organisation de quatre cours de formation sous-régionaux sur la mesure du secteur informel et de l'emploi informel et de trois cours de formation sous-régionaux sur l'application des meilleures pratiques et des méthodes fondées sur des procédures courantes et des protocoles mis au point en améliorant l'enquête sur la population active ou l'enquête combinée sur les ménages et l'entreprise qui existe déjà;
 - c) Organisation de l'expérimentation sur le terrain d'un questionnaire révisé d'enquête sur la population active dans plusieurs pays;
 - d) Création d'un cadre d'échange des données issues de l'enquête en vue de mettre en place, dans chaque pays participant, des bases de données normalisées et compatibles qui seront reliées aux bases de données (sur l'emploi et le chômage) de l'OIT; diffusion de rapports analytiques sur le secteur informel dans les pays couverts par le projet;
 - e) Missions consultatives visant à aider les offices statistiques nationaux des pays participants à exécuter les activités entreprises dans le cadre du projet;
 - f) Organisation d'un dernier atelier interrégional qui regrouperait plusieurs offices statistiques nationaux et des organismes partenaires.

B Coopération interrégionale visant à renforcer l'intégration sociale, l'égalité entre les sexes et la promotion de la santé dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, avec le concours de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et des contributions de la Commission économique pour l'Afrique et de la Commission économique pour l'Europe (855 000 dollars)

Contexte général

4. Des facteurs économiques, sociaux et écologiques très divers ont une incidence sur la santé, l'égalité des sexes et l'intégration de groupes socialement vulnérables à la société. Il y a donc lieu de compléter les objectifs du Millénaire par d'autres objectifs et indicateurs qui rendent compte plus fidèlement, par région, des problèmes et de la situation de ces groupes. Les groupes socialement vulnérables doivent pouvoir jouer leur rôle sans réserve dans les principales activités de développement. Les problèmes des femmes vulnérables, des personnes âgées et des jeunes exposés à des maladies non transmissibles ne sont pas suffisamment pris en compte dans les objectifs du Millénaire.
5. Les données relatives à l'exclusion sociale et à sa dimension sexuelle dans certains pays en développement, ainsi qu'à l'incidence de ces divers facteurs sur la réalisation des objectifs du Millénaire, sont rares ou de qualité inégale. Certes, les commissions régionales et leurs pays membres s'efforcent d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement mais les progrès accomplis varient considérablement suivant les objectifs. Ainsi, la CEPALC a ajouté aux objectifs du Millénaire des objectifs et des indicateurs supplémentaires. S'inspirant de l'expérience de la CEPALC, la CEA s'emploie à renforcer la capacité d'élaborer des politiques en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire. Se fondant sur cette expérience, les commissions régionales ont reconnu qu'il serait extrêmement utile de relier en un réseau interrégional la gestion des connaissances régionales ayant trait aux objectifs du Millénaire et de définir des objectifs et des indicateurs supplémentaires en vue de renforcer les politiques et les programmes qui concernent en particulier les exclus et les groupes socialement vulnérables.
6. Le projet vise essentiellement à mettre les hauts fonctionnaires des gouvernements des cinq régions mieux en mesure de repérer les lacunes et les obstacles qui freinent la réalisation des objectifs convenus sur le plan international concernant la santé, l'égalité entre les sexes, la population et le développement et les groupes socialement vulnérables. Il sera exécuté par la CESAP, avec la collaboration de la CEA, de la CEE, de la CEPALC et de la CESA.

<p>Objectif de l'Organisation : Mettre les gouvernements des pays des cinq régions mieux en mesure de promouvoir l'intégration sociale des groupes vulnérables, l'égalité des sexes et la santé dans les plans de développement nationaux</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p>																
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : CESAP, sous-programme 8 (Développement social); CEA : sous-programme 1 (Faciliter l'analyse des politiques économiques et sociales); CEE : sous-programme 4 (Analyse économique); CEPALC : sous-programme 4 (Développement social et équité); CESAO : sous-programme 2 (Politiques sociales intégrées); objectifs du Millénaire 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8</p>	<table border="0"> <tr> <td>Personnel temporaire (autres que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">60,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">147,0</td> </tr> <tr> <td>Groupes d'experts</td> <td style="text-align: right;">75,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">63,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">345,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">75,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td style="text-align: right;"><u>90,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">855,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	60,0	Consultants	147,0	Groupes d'experts	75,0	Voyages	63,0	Services contractuels	345,0	Dépenses de fonctionnement	75,0	Ateliers	<u>90,0</u>	Total	855,0
Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	60,0																
Consultants	147,0																
Groupes d'experts	75,0																
Voyages	63,0																
Services contractuels	345,0																
Dépenses de fonctionnement	75,0																
Ateliers	<u>90,0</u>																
Total	855,0																
<p><i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i></p>	<p><i>Indicateurs de succès</i></p>																
<p>a) Définition ou élaboration d'un plus grand nombre d'objectifs et d'indicateurs spécifiques à chaque région concernant la santé, l'égalité des sexes, la population et le développement et les groupes socialement vulnérables, afin de faciliter la définition de stratégies de développement plus complètes dans le contexte et l'esprit des objectifs du Millénaire</p>	<p>a) Élaboration d'objectifs et d'indicateurs relatifs à la santé, à l'égalité des sexes, à la population et au développement et aux groupes socialement vulnérables, qui s'inscrivent dans la réalisation des objectifs du Millénaire et dans les cadres de planification nationaux et régionaux</p>																
<p>b) Un cadre plus solide de gestion des connaissances dans les cinq régions fondées sur l'échange, la collecte et l'analyse d'informations et de données en vue de la définition ou de l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs supplémentaires spécifiques à chaque région dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement</p>	<p>b) Mise en place d'un réseau de centres nationaux de données relatives aux objectifs du Millénaire, qui procède à des travaux de recherche orientés vers la prise de décisions, ainsi qu'à l'analyse et à l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs régionaux liés aux objectifs du Millénaire</p>																

Principales activités

7. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
 - a) Fourniture d'une assistance technique en vue de la création et du renforcement d'institutions régionales qui deviendront des centres de données sur les objectifs du Millénaire, chargés essentiellement d'élaborer des objectifs et des indicateurs complémentaires relatifs aux groupes exclus et vulnérables; réalisation de travaux de recherche et d'analyse orientés vers la prise de décisions relatifs aux objectifs du Millénaire concernant ces groupes; mise en place d'un réseau interrégional pour la gestion des connaissances et l'établissement de partenariats; utilisation de l'informatique pour faciliter les échanges entre les pays et entre les régions grâce à la création d'une base de données dans chaque institution, ce qui pourrait faciliter la mise au point d'outils de sensibilisation aux objectifs du Millénaire, en particulier à ceux qui concernent les groupes socialement vulnérables;

- b) Organisation de rencontres permettant à différentes parties prenantes d'examiner ensemble les progrès accomplis dans les activités énumérées dans l'alinéa a) ci-dessus;
- c) Récapitulation des analyses de situation, des documents issus des rencontres organisées, des vues présentées par divers groupes de parties prenantes, ainsi que des informations sur les progrès accomplis en ce qui concerne les priorités et mandats régionaux relatifs aux questions déterminantes pour la santé, l'égalité des sexes et l'intégration sociale dans les cinq régions;
- d) Organisation de deux ateliers et mise en œuvre de l'échange de données d'expérience entre les cinq régions partenaires en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire, afin de faciliter le partage des données et des enseignements tirés de l'expérience.

C. Réseaux de données utilisant des points d'accès aux technologies de l'information et de la communication pour les communautés défavorisées

Toutes les commissions régionales, sous la direction de la CESA0 (970 000 dollars)

Contexte général

- 8. L'accès aux applications et aux services offerts par les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le partage systématique des connaissances sont extrêmement limités, voire non existants, dans les communautés défavorisées et les zones rurales. Ils restent hors de portée pour les particuliers et les ménages de la quasi-totalité des communautés rurales et défavorisées, et surtout pour les femmes. Des points d'accès collectifs ont été établis dans différentes localités dans le monde entier, sous le nom, entre autres, de télécentre ou de centre de communication polyvalent; dans certains cas, l'existence de ces services a transformé les communautés en ouvrant de nouvelles perspectives de développement socioéconomique (grâce, par exemple, à la création de microentreprises locales, à l'amélioration des débouchés pour les produits agricoles locaux et aux possibilités d'apprentissage en ligne). C'est pourquoi les points d'accès collectifs sont considérés comme des outils d'un bon rapport coût-efficacité de la réalisation des objectifs de développement socioéconomique pour lesquels la diffusion de l'information et l'accès à l'information sont importants.
- 9. Les points d'accès peuvent être utilisés pour la mise en place de divers services propres à renforcer les moyens d'action des communautés défavorisées en leur ouvrant l'accès à des réseaux et au partage de la formation et des connaissances. Il pourra s'agir de services de formation non structurés utilisant les TIC et d'applications spécifiques intéressant des domaines tels que la santé en ligne, le commerce électronique, l'administration en ligne et l'apprentissage en ligne. Les points d'accès devront être conçus de façon à constituer les nœuds d'un réseau de données. Ils serviront de centres de développement où auront lieu les échanges d'informations sur les entreprises et la commercialisation. Le projet contribuera à la transformation des points d'accès en centres de données auxquels seront reliés des communautés défavorisées de diverses régions du monde, ainsi qu'à une meilleure compréhension des besoins en matière d'information aux fins d'un développement rural durable.
- 10. Les commissions régionales peuvent faciliter dans une large mesure le centrage des efforts sur des services et des applications spécifiques qui répondront aux besoins locaux, ainsi que la connexion des points d'accès à des réseaux de données existants, en tirant ainsi le meilleur parti des ressources. En outre elles savent quelles lacunes en matière d'information il faudrait combler si

l'on vise à promouvoir le développement rural et la création d'entreprises dans les communautés rurales. Dans leurs pays hôtes respectifs, elles s'emploieront, en étroite collaboration avec des opérateurs privés d'Internet et de réseaux, à déterminer la viabilité, les coûts et les modes opératoires - publics, privés ou mixtes - les mieux adaptés aux réseaux utilisant les TIC pour les communautés rurales. La viabilité à long terme sera assurée par la mise à contribution des parties prenantes (y compris des opérateurs du secteur privé), des administrations centrales et locales, des collectivités et entrepreneurs ruraux ainsi que des organisations non gouvernementales.

11. Le projet est axé sur la réalisation des objectifs énoncés dans le Plan d'action adopté lors de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenu à Genève en 2003. Plus précisément, il visera à produire des modèles et des profits viables à long terme et à mettre en place un vaste réseau interrégional de points d'accès collectifs d'ici à 2015.

Objectif de l'Organisation : Renforcer les moyens des communautés pauvres et défavorisées et, en particulier, des femmes d'accéder à des services d'information commerciale et agricole et à des données locales utiles, en favorisant la création d'un réseau de points d'accès TIC	Aperçu du budget	
	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : 3	Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	120,0
	Consultants	120,0
	Voyages	75,0
	Services contractuels	310,0
	Dépenses de fonctionnement	30,0
	Ateliers	<u>315,0</u>
	Total	970,0

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Meilleure compréhension des conséquences et de la viabilité des points d'accès TIC pour les communautés rurales et pour l'expansion des entreprises, et modalités permettant d'accroître l'utilité des points d'accès grâce à la mise en place de réseaux de données

a) i) Nombre de modèles retenus pour leurs bons résultats en vue de la création de points d'accès TIC viables
ii) Nombre de services ou de produits novateurs et de bases de données retenus pour leur capacité d'accroître l'utilité des points d'accès TIC après la mise en place de réseaux de données

b) Capacité accrue des gouvernements des pays en développement de faciliter et de réaliser la mise en place de points d'accès TIC et de réseaux de données efficaces et viables au service des communautés défavorisées

b) i) Nombre de pays, d'organisations non gouvernementales et de communautés défavorisées et isolées adoptant des politiques et des plans d'action axés sur la mise en place de réseaux de données grâce aux points d'accès TIC destinés aux communautés défavorisées
ii) Nombre de réseaux de données pilotes mis en place en utilisant des points d'accès TIC destinés aux communautés défavorisées

Principales activités

12. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
 - a) Organisation d'examens régionaux consacrés à la compilation de données sur les besoins en matière d'information et l'état d'avancement des points d'accès TIC collectifs dans la région, à la collecte d'informations sur les pratiques et à la mobilisation des ressources;
 - b) Organisation d'ateliers sur des domaines particuliers (par exemple agriculture, commerce, apprentissage et santé), à raison de trois à cinq ateliers par région, afin d'encourager la concertation régionale sur la création de réseaux de données pour les parties prenantes aux réseaux constitués des points d'accès TIC des zones rurales et sur la mise en place des capacités, approches et outils nécessaires à la création et à la gestion, dans des communautés rurales isolées, de points d'accès ou de cybercentres pilotes axés sur l'échange de données;
 - c) Mise en place de moyens, d'outils et de services de gestion des connaissances et de création de réseaux de données, et, notamment, conception et mise en place de réseaux de données pilotes opérationnels, construction d'un site Web mondial et d'un centre de documentation sur les points d'accès TIC collectifs; formation d'entrepreneurs ruraux en viabilité financière des entreprises et en commerce électronique; fourniture de services consultatifs par les commissions régionales concernant les débouchés commerciaux, les cours des produits agricoles (nationaux et locaux) et les possibilités d'échanges commerciaux (commerce local et exportations);
 - d) Organisation de rencontres régionales pour les parties prenantes en vue de la mise en place de réseaux de gestion des connaissances au service des communautés rurales;
 - e) Organisation de missions consultatives dans les pays membres à l'appui des activités décrites ci-dessus.

D. Programme d'alliance pour un partenariat public/privé visant à renforcer les capacités de développement des infrastructures et la fourniture des services de base (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique) (615 000 dollars)

Généralités

13. L'expansion des partenariats entre le secteur public et le secteur privé dans le monde entier a permis dans de nombreux pays d'accroître les ressources disponibles et de renforcer l'efficacité et la durabilité des services publics dans les domaines du transport, de l'énergie, de l'eau, des télécommunications, de la santé et de l'éducation.
14. L'importance de la notion de partenariat public/privé est reflétée dans les conclusions adoptées à l'issue des sommets des Nations Unies ainsi qu'à travers les initiatives prises par l'ONU telles que le Pacte mondial.
15. Le secteur privé et les pouvoirs publics œuvrent de plus en plus souvent de concert en vue d'exécuter des projets qui permettent d'améliorer sensiblement la situation des groupes pauvres, faibles et vulnérables dans la société. Toutefois, cette approche n'a pas toujours été couronnée de succès et il serait utile de bien cerner les causes des « partenariats infructueux » afin de façonner les efforts futurs. Les connaissances et compétences nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des projets de partenariat public/privé font souvent défaut dans le secteur public, et le secteur privé n'est pas sensibilisé aux possibilités qu'offre l'instauration de tels partenariats.

16. L'un des moyens de promouvoir les connaissances et compétences nécessaires pour mieux donner corps à la notion de partenariat public/privé a consisté à mettre en place des programmes ayant spécifiquement pour objectif l'instauration de tels partenariats. Des programmes de cette nature ont déjà été réalisés dans un certain nombre de pays d'Europe et d'Asie. À cet égard, les commissions régionales peuvent jouer un rôle utile en facilitant le partage des données d'expérience de ces pays.
17. Le projet sera exécuté par la CESAP, en collaboration avec la CEA et la CEE, et sera axé sur certains pays à l'intérieur de ces trois régions. Il tirera parti des connaissances, institutions et dispositions existantes dans ces trois commissions régionales ainsi que dans d'autres entités des Nations Unies (par exemple, l'initiative du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) concernant l'instauration de partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour l'environnement humain), ce qui permettra de mobiliser des synergies considérables propres à favoriser de tels partenariats.

<p>Objectif de l'Organisation : Accroître la capacité des pouvoirs publics à promouvoir, élargir, exploiter et gérer des partenariats entre le secteur public et le secteur privé en vue de développer les infrastructures et d'assurer la fourniture des services de base</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <p>Personnel temporaire (autre que pour les réunions) 57,0</p> <p>Consultants 114,0</p> <p>Groupes d'experts 70,0</p> <p>Voyages 75,0</p> <p>Services contractuels 100,0</p> <p>Frais de fonctionnement 15,0</p> <p>Ateliers <u>184,0</u></p> <p>Total 615,0</p>
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Le projet s'inscrit dans le cadre des sous-programmes 1 (Pauvreté et développement) et 5 (Transport et tourisme) de la CESAP et des objectifs 1, 7 et 8 de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire</p>	

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

- | | |
|---|--|
| <p>a) Une alliance mondiale pour l'instauration d'un partenariat public/privé a été constituée en vue de forger une coopération entre le secteur privé et les pouvoirs publics</p> <p>b) Les établissements de formation et les groupes spéciaux pour un partenariat public/privé appuient le renforcement des moyens dont sont dotés les représentants des pouvoirs publics (ainsi que la participation des organismes du secteur privé tels que les chambres de commerce) pour entreprendre et mettre en œuvre des projets de partenariat public/privé à différents niveaux</p> | <p>a) i) Un accord a été conclu entre les parties prenantes pour constituer une alliance mondiale pour l'instauration d'un partenariat public/privé</p> <p>ii) Augmentation du nombre de services consultatifs et de sources d'information offerts par l'Alliance</p> <p>b) i) Au moins cinq stages de formation à l'intention des représentants des pouvoirs publics, y compris sous forme de manuels et de supports pédagogiques, ont été organisés par le biais du projet</p> <p>ii) Au moins cinq entités publiques et agents d'exécution pour l'instauration d'un partenariat public/privé utilisent les manuels et les autres ressources du projet</p> |
|---|--|

- | | |
|--|--|
| c) Les pouvoirs publics sont en mesure de mettre en place des plans d'action et des stratégies de gestion leur permettant d'être mieux préparés aux programmes de gouvernance et de gestion stratégique exécutés dans le cadre des partenariats entre le secteur public et le secteur privé et d'améliorer l'exécution de ces programmes | c) i) Au moins trois pays ont engagé des initiatives pour l'élaboration de plans d'action
ii) Au moins deux pays ont engagé des initiatives visant à mettre en place un cadre stratégique de gestion pour leurs projets/programmes de partenariat public/privé |
| d) Les pouvoirs publics, le secteur privé et les autres parties prenantes ont accès à des informations actualisées sur les possibilités offertes par les projets de partenariat public/privé ainsi que sur les pratiques optimales, les politiques et les nouvelles tendances en la matière | d) i) Des bases de données pour l'élaboration de projets potentiels d'instauration d'un partenariat public/privé sont utilisées par les parties prenantes
ii) Les parties prenantes ont accès à l'information et l'utilisent pour mettre en route/entreprendre des projets d'instauration d'un partenariat public/privé |
-

Principales activités

18. Les principales activités menées au titre du projet seront les suivantes :
- a) Instauration et facilitation d'une alliance mondiale pour un partenariat public/privé constituant un cadre interrégional de connaissances intersectorielles parmi les pays participants;
 - b) Organisation d'une réunion interrégionale et de réunions régionales parmi les représentants des pouvoirs publics, les membres de l'Alliance pour un partenariat public/privé, les réseaux existants, les institutions nationales et les responsables de la facilitation d'un partenariat public/privé;
 - c) Visites d'échange d'experts et voyages d'études; offre de bourses d'études;
 - d) Préparation et établissement de manuels et de cours, constitution d'une base de données sur les pratiques optimales, et promotion sur l'Internet de réseaux et de sous-réseaux régionaux pour l'instauration d'un partenariat public/privé;
 - e) Fourniture d'un appui technique pour l'élaboration de plans d'action nationaux en matière de gestion ainsi que de stratégies de préparation à l'instauration d'un partenariat public/privé et de programmes de gestion de ces partenariats;
 - f) Organisation d'ateliers de renforcement des capacités pour l'instauration de partenariats entre le secteur public et le secteur privé et pour la gestion des programmes de cette nature;
 - g) Organisation de trois réunions régionales en vue de mettre au point des manuels et des stages au niveau national.

E. Renforcement des capacités en vue d'appuyer l'intégration commerciale dans l'optique de la gestion intégrée des flux d'information commerciale et de la facilitation du commerce en Asie centrale (Commission économique pour l'Europe, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) (385 000 dollars)

Généralités

19. Le commerce international constitue un moyen fondamental de promotion de la croissance économique nationale, de l'élimination de la pauvreté et de l'amélioration de la coopération régionale, et sa contribution à la prospérité débouche sur une plus grande stabilité économique. Les États d'Asie centrale nouvellement indépendants ont durant la période de transition mis en place toute une gamme de politiques, procédures, normes et documents dans le domaine commercial dont la conséquence involontaire a été de faire obstacle au commerce et à la croissance. Un certain nombre des efforts déployés par les organismes des Nations Unies et les protagonistes internationaux du développement à l'appui des initiatives régionales sur le commerce ont de ce fait été mis en échec. Toutefois, même si des mesures étaient prises pour promouvoir des politiques commerciales efficaces visant à renforcer l'intégration au niveau sous-régional, les pays n'ont toujours pas la capacité qui leur permettrait de mettre en œuvre ces politiques. Un deuxième problème tient à l'absence d'une méthode intégrée de collecte et de partage des informations sur le commerce et les transports, informations qui sont au cœur de la facilitation du commerce dans les chaînes d'approvisionnement internationales. En troisième lieu, les problèmes politiques ont souvent pour effet d'obscurcir les priorités que sont l'intégration régionale, l'efficacité des échanges commerciaux et la constitution potentielle de couloirs de transport rentables. En outre, l'adhésion de certains pays à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'a pas encore eu les avantages escomptés, dans la mesure où la plupart des voisins régionaux avec lesquels ces pays ont les liens commerciaux les plus étroits n'ont pas adhéré au système.
20. La CEE et la CESAP ont récemment organisé un certain nombre de réunions de groupes d'experts qui ont mis l'accent sur les questions de facilitation du commerce en Asie centrale. La CEE a appuyé le projet de création du couloir de transport Europe-Caucase-Asie dont l'objet est d'harmoniser les procédures commerciales afin de favoriser la constitution de groupes de travail nationaux. Il demeure néanmoins que les normes concernant les procédures documentaires définies par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques n'ont pas été pleinement prises en considération. En outre, en raison de ses ressources limitées, la CEE a récemment cessé d'appuyer les activités sur les procédures commerciales relatives au couloir de transport Europe-Caucase-Asie.
21. Le projet proposé répondra donc à la nécessité pressante de promouvoir la facilitation du commerce et l'intégration sous-régionale. Le projet visera à élaborer un ensemble harmonisé de documents concernant le commerce et les transports dans la région. Dans ce contexte, il apportera un appui aux objectifs du Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale et sera exécuté par la CEE, en collaboration avec la CESAP et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

<p>Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des pays d'Asie centrale à élaborer des politiques régionales d'intégration et de facilitation du commerce, de manière à les rendre plus compétitifs sur les marchés régionaux et mondiaux</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p>												
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programme 6 de la CEE (Développement du commerce) et sous-programme 4 de la CESAP (Commerce et investissements) et objectifs 1 et 8 de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire</p>	<table border="0"> <tr> <td>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">6,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">201,7</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">53,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">122,3</td> </tr> <tr> <td>Frais de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;"><u>2,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">385,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	6,0	Consultants	201,7	Voyages	53,0	Services contractuels	122,3	Frais de fonctionnement	<u>2,0</u>	Total	385,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	6,0												
Consultants	201,7												
Voyages	53,0												
Services contractuels	122,3												
Frais de fonctionnement	<u>2,0</u>												
Total	385,0												
<p><i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i></p>	<p><i>Indicateurs de succès</i></p>												
<p>a) Amélioration de la capacité à formuler une politique d'intégration, de libéralisation et de facilitation du commerce, mise en œuvre des accords de libre-échange et amélioration des flux d'information commerciale</p>	<p>a) Nombre de plans et de programmes d'action nationaux et régionaux ayant pour objet de réduire les obstacles au commerce et d'améliorer l'intégration commerciale régionale qui prennent en compte les recommandations de politique générale découlant de ces projets ou les recommandations sur la facilitation du commerce, les instruments commerciaux électroniques, les normes internationales et les pratiques optimales</p>												
<p>b) Amélioration de la capacité locale à mettre en œuvre une politique d'intégration régionale du commerce et à concevoir des instruments novateurs de facilitation du commerce et de gestion intégrée des flux d'information commerciale</p>	<p>b) Nombre d'organismes nationaux et régionaux participant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de développement du commerce et à l'utilisation des normes et directives internationales aux fins de la facilitation du commerce et du commerce électronique</p>												
<p>c) Renforcement de la capacité des organismes des administrations locales et des entreprises à appliquer les normes internationales en matière de facilitation du commerce et de commerce électronique</p>	<p>c) Nombre d'organismes des administrations locales et d'entreprises qui mettent en application les normes internationales telles que les formules-cadres pour les documents des Nations Unies relatifs au commerce, les codes et les Règles des Nations Unies concernant l'échange de données informatisées pour l'administration, le commerce et le transport, les documents électroniques des Nations Unies ou les recommandations officiellement adoptées par l'Organisation des Nations Unies</p>												

Principales activités

22. Les principales activités menées au titre du projet seront les suivantes :
- a) Élaboration et promotion de recommandations de politique générale dans les domaines de la libéralisation du commerce, de la facilitation et du commerce électronique; identification des possibilités et obstacles en matière de commerce entre les pays visés;

- b) Convocation d'un séminaire de trois jours chargé d'évaluer les besoins et de faciliter la coordination des activités sur les questions liées au commerce dans les pays concernés;
- c) Organisation de six cours nationaux de formation aux questions de politique générale et de facilitation et d'un séminaire de clôture, sur la base d'un modèle établi, prenant en compte les spécificités des différents pays et faisant appel aux outils de formation mis à l'essai par la CEE, la CESAP et la CNUCED;
- d) Fourniture d'une assistance technique aux pouvoirs publics dans les domaines de la simplification, de l'harmonisation et de l'automatisation des procédures officielles touchant le commerce;
- e) Création d'un réseau régional à l'appui des activités susmentionnées, en faisant appel aux groupes existants de facilitation et de libéralisation du commerce et aux organismes nationaux de facilitation du commerce, et en établissant une communauté virtuelle d'utilisateurs des instruments novateurs de facilitation du commerce et d'échange de l'information;
- f) Création d'un site Web sous-régional qui fournira des documents sur le commerce et les transports et constituera un lieu d'échange des informations commerciales.

F. Renforcement des moyens statistiques dont sont dotés les pays d'Asie centrale pour suivre les progrès dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (Commission économique pour l'Europe, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales et en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique) (385 000 dollars)

Généralités

- 23. Des indicateurs statistiques ont été élaborés pour suivre la réalisation des objectifs et buts énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Il est indispensable de disposer de telles données et d'en assurer la fiabilité en vue d'établir les indicateurs qui permettront de suivre les progrès effectués dans la réalisation desdits objectifs et buts.
- 24. Depuis leur accession à l'indépendance, les cinq pays d'Asie centrale ont traversé des difficultés socioéconomiques particulièrement graves qui ont eu une incidence sur leur capacité de produire régulièrement les informations statistiques voulues. De sérieux problèmes se posent pour ce qui est de la disponibilité, de l'exactitude et de la cohérence des données dans le temps pour pratiquement tous les indicateurs pris en compte dans les objectifs du Millénaire en matière de développement. Des efforts importants ont été faits par les statisticiens nationaux, en coopération avec le Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI), mais il demeure nécessaire de renforcer les capacités statistiques.
- 25. Grâce à l'enseignement tiré des précédents projets de renforcement des capacités, les pays d'Asie centrale disposeront d'instruments concrets leur permettant de mettre en application de nouvelles méthodes et technologies pour répondre aux besoins statistiques correspondant aux objectifs du Millénaire en matière de développement et de disposer d'une méthode d'enquête. À l'issue du projet, un réseau d'experts nationaux sera constitué dans les bureaux nationaux de statistique et

ouvrera en partenariat avec le Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants pour la fourniture de services statistiques permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

26. Le projet sera axé sur trois domaines statistiques dans lesquels les pays d'Asie centrale ont tout spécialement besoin de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire : population et conditions sociales, santé et développement économique.
27. Le projet permettra d'appuyer les objectifs globaux du Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale. La promotion de la coopération sous-régionale et son intégration dans l'économie mondiale, et certaines des activités relatives au projet pourraient être exécutées dans le cadre du Programme spécial (en qualité de membre du Programme spécial, l'Azerbaïdjan serait associé au projet). Le projet sera exécuté par la Division de statistique de la CEE en étroite collaboration avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et la Section de statistique de la CESAP, en coopération avec le Comité de statistique de la CEI et en collaboration avec les autres pays de la CEI. Le projet s'inspirera également des activités que la CEE mène avec d'autres partenaires dans la région pour ce qui est de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, y compris le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (principal partenaire), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

<p>Objectif de l'Organisation : Renforcer les moyens statistiques dont sont dotés les pays d'Asie centrale pour suivre les progrès démographiques, sociaux et économiques accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table border="0"> <tr> <td>Consultants</td> <td>56,0</td> </tr> <tr> <td>Groupes d'experts</td> <td>35,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td>68,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td><u>226,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>385,0</td> </tr> </table>	Consultants	56,0	Groupes d'experts	35,0	Voyages	68,0	Ateliers	<u>226,0</u>	Total	385,0
Consultants	56,0										
Groupes d'experts	35,0										
Voyages	68,0										
Ateliers	<u>226,0</u>										
Total	385,0										
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programme 3 de la CEE (Statistiques) et objectifs 1, 4, 5 et 7 de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire</p>											

<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>a) Renforcement des moyens dont sont dotés les pays d'Asie centrale pour renforcer leurs services statistiques de manière à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, notamment en ce qui concerne l'organisation de leurs prochains recensements de la population en utilisant les normes régionales définies par la CEE assorties des spécifications qui correspondent à leur propre situation économique et sociale nationale</p>	<p>a) i) Nombre de pays d'Asie centrale rénovant la gestion de leur prochain recensement de la population</p> <p>ii) Nombre de pays participant à l'établissement de séries statistiques plus élaborées permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire</p>
<p>b) Nouvelles directives de la CEE pour la série de recensements de la population de 2010 qui seront effectués dans les pays d'Asie centrale</p>	<p>b) Nombre de pays d'Asie centrale qui mettent en application les recommandations de la CEE pour la préparation de leurs prochains recensements de la population</p>

- | | |
|---|--|
| c) Renforcement des moyens dont sont dotés les pays d'Asie centrale pour produire et utiliser des statistiques sur l'état sanitaire de la population | c) Nombre de pays d'Asie centrale qui passent du système de collecte de données administratives au moyen des recensements semi-classiques à la réalisation d'enquêtes sur les ménages en vue d'évaluer l'état sanitaire de la population |
| d) Élaboration et mise en application de méthodologies communes permettant aux agrégats de la comptabilité nationale de mieux couvrir le secteur non structuré (économie parallèle et clandestine) et d'autres formes d'activités économiques ne faisant pas l'objet d'une observation dans les pays de la CEI | d) Nombre de pays d'Asie centrale qui élaborent des estimations harmonisées et comparables de l'économie ne faisant pas l'objet d'une observation (secteur non structuré et inorganisé) dans leurs comptes nationaux |
| e) Amélioration de la coopération sous-régionale entre les pays dans le domaine de l'établissement de statistiques permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire en organisant des réunions/ateliers à l'échelon régional | e) Nombre de procédures statistiques communes ayant pour objet de mieux assurer le suivi statistique des objectifs du Millénaire en matière de développement et la supervision des indicateurs adoptés par les pays d'Asie centrale |
-

Principales activités

28. Les principales activités menées au titre du projet seront les suivantes :
- a) Convocation d'une réunion d'un groupe d'experts sur la mesure de la population et de la situation sociale au moyen des recensements de la population en tant qu'instruments permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire en matière de développement;
 - b) Convocation de deux ateliers de formation à l'intention du personnel des bureaux nationaux de statistique : a) sur l'application de nouvelles technologies aux fins des recensements de la population (population et situation sociale); et b) à l'intention des usagers des statistiques sanitaires (santé);
 - c) Convocation de quatre ateliers de formation à l'intention du personnel des bureaux nationaux de statistique sur la mise en œuvre des nouvelles recommandations de la CEE pour les enquêtes sur la population et la situation sociale, l'établissement de statistiques relatives à l'invalidité aux fins d'évaluation de la situation sanitaire et concernant les pratiques optimales applicables à l'économie ne faisant pas l'objet d'une observation sur la base de la compilation des comptes nationaux et l'application de ces recommandations pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire;
 - d) Fourniture de services consultatifs par des consultants et experts recrutés pour des périodes de courte durée par les bureaux de statistique de la CEE, du Département des affaires économiques et sociales et de la CESAP.

G. Renforcement des moyens dont sont dotés les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour réaliser les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire grâce au partage des informations concernant les initiatives couronnées de succès par le biais d'un réseau régional, avec la contribution de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (410 000 dollars)

Généralités

29. La réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire doit passer par l'élaboration de politiques et programmes de caractère nouveau et novateur. Le partage des informations concernant les initiatives couronnées de succès entre les représentants des pouvoirs publics et les spécialistes du développement représente une dimension importante de ce processus. L'enseignement tiré de l'expérience doit à présent être consolidé et diffusé de manière à pouvoir être évalué et éventuellement mis en application dans d'autres pays. Les possibilités offertes par le partage de l'information ont été reconnues par de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Un bon exemple en est la base de données des projets couronnés de succès établie par le Département pour la planification nationale de la Colombie. Une initiative similaire, reliée à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, a été la conférence organisée par la Banque mondiale en 2004 sur le thème « Réduction de la pauvreté : un processus d'apprentissage à l'échelle mondiale », au cours de laquelle une centaine d'études de cas représentant la plupart des secteurs économiques et sociaux ont été examinées afin de cerner les tentatives fructueuses et infructueuses de réduction de la pauvreté.
30. Le partage des informations entre plusieurs pays peut être utile, mais chaque situation doit être envisagée dans une perspective propre au pays considéré. Les facteurs sociaux, culturels, économiques et environnementaux particuliers influent considérablement sur le succès des politiques, programmes et projets. Néanmoins, si une initiative s'est avérée fructueuse dans un pays donné, elle a de bonnes chances de l'être également dans un autre pays ayant une culture et une situation socioéconomique et environnementale similaires. La CEPALC, par l'intermédiaire de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES), a aidé les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à élaborer et exploiter des bases de données nationales sur les investissements dans le cadre des systèmes nationaux d'investissement. Ces bases de données ont pour objet de répertorier et partager les informations, au niveau national, sur les initiatives d'investissement public, proposées, en cours, et menées à bien. L'ILPES a également appuyé la constitution d'une base de données sur les projets couronnés de succès.
31. Le projet s'inspirera de l'expérience tirée du projet exécuté par la CEPALC en 2004-2005 sur le « renforcement des moyens dont sont dotés les pays d'Amérique latine et des Caraïbes en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement » et de la constitution du Réseau d'institutions et d'experts des statistiques sociales et environnementales (voir <www.eclac.cl/redesa>). Les données d'expérience et l'enseignement tirés du projet exécuté en 2004-2005 par la CEA « B. Donner davantage de moyens aux responsables de l'élaboration des politiques pour

atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire grâce au partage des connaissances dans le cadre du partenariat Sud-Sud » seront également examinés.

<p>Objectif de l'Organisation : Renforcer les connaissances des représentants des pouvoirs publics et des spécialistes du développement dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes quant aux moyens efficaces et efficients de contribuer à la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table border="0"> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">175,0</td> </tr> <tr> <td>Groupes d'experts</td> <td style="text-align: right;">85,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">46,0</td> </tr> <tr> <td>Frais de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">37,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages d'étude</td> <td style="text-align: right;"><u>67,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">410,0</td> </tr> </table>	Consultants	175,0	Groupes d'experts	85,0	Voyages	46,0	Frais de fonctionnement	37,0	Voyages d'étude	<u>67,0</u>	Total	410,0
Consultants	175,0												
Groupes d'experts	85,0												
Voyages	46,0												
Frais de fonctionnement	37,0												
Voyages d'étude	<u>67,0</u>												
Total	410,0												
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programmes de la CEPALC 4 (Développement social et équité sociale), 5 (Intégration d'une perspective sexospécifique dans les activités visant à assurer le développement régional), 7 (Planification de l'administration publique), 8 (Environnement et établissements humains), 9 (Ressources naturelles et infrastructures), 11 (Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale) et 12 (Activités sous-régionales dans les Caraïbes) et objectifs de développement 1 à 8 de la Déclaration du Millénaire</p>													

<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>a) Renforcement des compétences et des connaissances des représentants des pouvoirs publics et des spécialistes du développement en vue de la mise en œuvre et du suivi des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire grâce à un échange régulier et efficace d'informations au sujet des études de cas et des initiatives fructueuses</p> <p>b) Initiatives fructueuses prises par les pays, les agents d'exécution et les organisations non gouvernementale en vue de réaliser les objectifs de développement définis dans la Déclaration du Millénaire et de constituer sur le Web des sites nationaux décrivant lesdites études de cas et initiatives</p> <p>c) Renforcement de la coopération entre les pays de la région au sujet des initiatives fructueuses visant à la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire grâce au partage des expériences réussies par l'entremise du réseau</p>	<p>a) i) Pourcentage du nombre total de pays bénéficiaires du projet qui participent activement au réseau dans la phase d'achèvement du projet</p> <p>ii) Nombre d'initiatives fructueuses répertoriées et diffusées</p> <p>b) i) Pourcentage du nombre total de pays bénéficiaires du projet dont les initiatives de constitution d'un réseau dans la phase d'achèvement du projet se sont avérées fructueuses</p> <p>ii) Nombre de sites créés sur le Web et de procédures de suivi mises en place et opérationnelles pour répertorier les cas d'initiatives fructueuses qui ont été consultés</p> <p>c) i) Nombre de propositions de coopération entre les pays qui ont été soumises par l'intermédiaire du réseau</p> <p>ii) Nombre d'activités de coopération entre les pays qui ont été menées à bien</p>

Principales activités

32. Les principales activités menées au titre du projet seront les suivantes :
- a) Constitution d'une base régionale de données en ligne afin de diffuser les études de cas et les initiatives fructueuses concernant la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire;
 - b) Convocation d'une réunion sous-régionale d'un groupe d'experts en vue d'examiner et de planifier la collecte, la sélection et le dénombrement des informations sur les initiatives fructueuses et l'intégration de ces informations dans la base de données;
 - c) Fourniture d'un appui en vue de la constitution de bases de données nationales et sous-régionales et la création d'équipes chargées de choisir les initiatives fructueuses qui seront intégrées dans ces bases de données;
 - d) Fourniture d'une assistance à certains pays pour leur permettre d'entreprendre la collecte et la sélection des études de cas et initiatives fructueuses et de les intégrer dans la base de données et fourniture de matériel informatique aux pays les plus pauvres pour qu'ils puissent mettre en place des sites Web à cette fin;
 - e) Organisation de divers voyages d'étude dans le cadre des études et initiatives fructueuses intégrées dans la base de données;
 - f) Convocation d'une réunion d'un groupe international d'experts chargé d'analyser et d'examiner les résultats et l'incidence du réseau ainsi que des initiatives fructueuses retenues.

H. Incidence des politiques macroéconomiques, des chocs extérieurs et des systèmes de protection sociale sur la pauvreté, l'inégalité et la vulnérabilité sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, l'Organisation internationale du Travail et d'autres commissions régionales (410 000 dollars)

Généralités

33. Dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'incidence de la pauvreté devrait être réduite si la croissance économique à moyen ou à long terme est suffisamment généralisée pour profiter aux pauvres. Néanmoins, la croissance et les prévisions économiques sont constamment menacées par des politiques macroéconomiques mal avisées, une mauvaise gestion économique et des chocs extérieurs. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, toute une série de politiques de stabilisation et d'ajustement structurel a été mise en œuvre pour garantir des taux de croissance élevés et stables, mais ces mesures se sont heurtées à l'instabilité financière et macroéconomique intermittentes. Les systèmes de protection sociale mis en place pour accompagner ces réformes (y compris les filets de sécurité pour les plus déshérités) n'ont pas réussi à contrecarrer les effets néfastes de cette instabilité sur les pauvres.

34. Il est nécessaire de mieux comprendre les effets que peuvent avoir les politiques budgétaires et monétaires restrictives, les régimes de taux de change et la libéralisation économique sur la pauvreté et les inégalités nationales et régionales.
35. Récemment, la CEPALC et le PNUD se sont associés pour élaborer des instruments permettant de mesurer l'incidence des chocs macroéconomiques et externes sur les revenus salariaux et les revenus des ménages, en ayant recours à un modèle informatisé de simulation d'équilibre général. Le projet couvre 16 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Chaque modèle informatisé, spécifique à un pays, s'accompagne d'une méthode de microsimulation qui permet l'intégration des données d'enquête et une évaluation plus précise de l'incidence de ces perturbations sur l'inégalité et la pauvreté. Cependant, outre les politiques commerciales, la déréglementation, les politiques budgétaires et les régimes de taux de change peuvent avoir des effets particulièrement néfastes en termes d'inégalité et de pauvreté. Ces facteurs, conjugués aux chocs extérieurs provoqués par la volatilité des flux de capitaux spéculatifs, la rigidité des ajustements commerciaux et les entrées liées aux envois de fonds, compromettent les effets potentiellement positifs des politiques d'ajustement structurel et de stabilisation.
36. La CEPALC va réaliser cette étude, en coopération avec d'autres partenaires des Nations Unies, pour comprendre véritablement les effets des chocs macroéconomiques et externes sur la pauvreté, l'inégalité et la vulnérabilité sociale, à partir d'une analyse dynamique macromicro, fondée sur le modèle informatisé de simulation d'équilibre général spécifique à un pays. Des monographies (qui couvriront essentiellement les pays andins et l'Amérique centrale) fourniront des données détaillées sur les caractéristiques des pays en termes de croissance économique, de volatilité et de réaction aux crises économiques et financières. Il est également prévu d'échanger des informations et d'examiner les grandes orientations avec d'autres bureaux et organismes des Nations Unies présents sur le terrain, tels que le PNUD, l'OIT et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.

<p>Objectif de l'Organisation : améliorer les compétences et les connaissances des décideurs et de ceux qui les influencent (les parties prenantes), afin qu'ils adoptent des politiques macroéconomiques et des mesures de protection sociale plus efficaces, grâce à une meilleure compréhension des conséquences des chocs macroéconomiques et externes et des systèmes de protection sociale sur l'inégalité, la pauvreté et la vulnérabilité des populations</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p>	
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programmes 3 (politiques macroéconomiques et croissance), 4 (Développement social et équité sociale), 10 (Statistiques et projections économiques) et 11 (Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale) de la CEPALC; OMD 1</p>	Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	36,5
	Consultants	150,2
	Groupes d'experts	36,9
	Voyages	40,0
	Services contractuels	20,5
	Dépenses de fonctionnement	10,5
	Ateliers	<u>115,4</u>
Total	410,0	

<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Meilleure compréhension par les parties prenantes des mécanismes de répercussion des effets des politiques macroéconomiques et des chocs externes sur la pauvreté, la vulnérabilité sociale et l'iniquité	a) Nombre de parties prenantes qui utilisent des produits du projet contenant des informations et une analyse relatives aux politiques macroéconomiques destinées à favoriser la stabilisation et à résister aux chocs extérieurs
b) Meilleure capacité des parties prenantes d'analyser les mécanismes de répercussion des effets des politiques macroéconomiques et des chocs externes sur la pauvreté, la vulnérabilité sociale et l'iniquité	b) Nombre de mécanismes de répercussions des effets des politiques macroéconomiques et des chocs externes sur la pauvreté, la vulnérabilité sociale et l'iniquité utilisés par les parties prenantes
c) Meilleure capacité des parties prenantes de suivre les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif 1 du Millénaire pour le développement grâce à la macromicro modélisation	c) Nombre d'États Membres concernés qui suivent les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif 1 du Millénaire pour le développement grâce à la macromicro modélisation

Principales activités

37. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Mettre au point une méthodologie et mener des recherches pour les pays visés par le projet, afin de pouvoir analyser les mécanismes de répercussions des effets des politiques macroéconomiques, des erreurs de gestion économique et des chocs extérieurs sur la pauvreté, la vulnérabilité sociale et l'iniquité, grâce à la macromicro modélisation;
 - b) Organiser des ateliers nationaux pour renforcer les outils méthodologiques des parties prenantes dans le domaine de la macromicro analyse;
 - c) Organiser un atelier régional dans un pays choisi pour débattre des progrès accomplis, des résultats préliminaires et des ajustements apportés à la méthodologie pour analyser les mécanismes de répercussion des effets;
 - d) Organiser un séminaire international afin de présenter les résultats finaux aux principales parties prenantes;
 - e) Créer une communauté de connaissance virtuelle afin de partager les expériences et les enseignements tirés dans les domaines des politiques macroéconomiques, des chocs extérieurs et des systèmes de protection sociale, sous l'angle de la pauvreté, de l'inégalité et de la vulnérabilité sociale;
 - f) Offrir des services consultatifs et une aide au renforcement des capacités afin de garantir l'efficacité des politiques macroéconomiques et des mesures de protection sociale.

I. Modernisation durable de l'agriculture et transformation rurale en Afrique

Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (410 000 dollars)

Généralités

38. Le développement de l'agriculture est primordial si l'on veut parvenir à un développement durable et à une croissance économique généralisée, directement liés à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique, seul continent où la pauvreté rurale est en hausse et où la production alimentaire par habitant est en baisse depuis 20 ans.
39. La révolution verte du milieu des années 60, qui a entraîné une augmentation de la production alimentaire et du revenu agricole, ainsi que la modernisation durable de l'agriculture et la transformation rurale ailleurs dans le monde, n'a guère touché l'Afrique. Cela tient en grande partie au fait que cette révolution n'était pas adaptée à la diversité des zones agroécologiques, des systèmes de culture et des contextes socioculturels du continent. Cependant, les pays africains et leurs partenaires mondiaux ont aujourd'hui plus que jamais besoin de promouvoir une révolution verte en Afrique, afin que le continent parvienne progressivement à nourrir sa population, à faire reculer la faim et à éliminer la pauvreté.
40. Une révolution verte en Afrique peut grandement contribuer à la modernisation durable de l'agriculture et à la transformation rurale. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), grâce à son Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et à sa composante scientifique et technologique dans le domaine agricole, offre des politiques de large portée. Plusieurs pays, en particulier l'Ouganda et l'Éthiopie, ont annoncé des plans ambitieux en faveur de la modernisation de leur agriculture, et le Kenya a indiqué qu'il utiliserait la révolution verte pour opérer une transformation sociale. L'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont pris des engagements pour soutenir la modernisation durable de l'agriculture et la transformation rurale. Les indicateurs qui seront utilisés comprennent le statut des communautés nationales d'agriculteurs, les dotations en ressources naturelles et les capacités de gestion agricole, ainsi que les composantes nationales ou régionales dans le domaine des technologies, des infrastructures, des institutions et des politiques (TIIP). Le projet a pour but d'aider un nombre choisi de pays à appliquer les connaissances acquises dans ces domaines. Il sera mené à bien par la CEA, en collaboration avec la CESAP, la CEPALC et la CESA, avec le concours d'institutions et de chercheurs nationaux et internationaux.

<p>Objectif de l'Organisation : améliorer les connaissances et les capacités des pays membres afin qu'il soient mieux à même de concevoir la modernisation durable de l'agriculture et la transformation rurale et d'aider l'Afrique à devenir progressivement autosuffisante sur le plan alimentaire</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table border="0"> <tr> <td>Personnel temporaire (autres que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">10,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">80,0</td> </tr> <tr> <td>Groupes d'experts</td> <td style="text-align: right;">30,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">70,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">70,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td style="text-align: right;"><u>150,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">410,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	10,0	Consultants	80,0	Groupes d'experts	30,0	Voyages	70,0	Services contractuels	70,0	Ateliers	<u>150,0</u>	Total	410,0
Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	10,0														
Consultants	80,0														
Groupes d'experts	30,0														
Voyages	70,0														
Services contractuels	70,0														
Ateliers	<u>150,0</u>														
Total	410,0														
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programme 2 (Action en faveur du développement durable) de la CEA. OMD 1</p>															
<i>Réalizations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>														
<p>a) Meilleure connaissance parmi les pays membres des indicateurs relatifs à la modernisation durable de l'agriculture et à la transformation rurale (niveau de préparation et potentiel)</p> <p>b) Familiarisation avec les pratiques optimales pour définir ces indicateurs</p> <p>c) Meilleure capacité des pays de concevoir ces indicateurs à l'échelle nationale</p>	<p>a) Nombre d'indicateurs mis au point et appliqués</p> <p>b) Augmentation du nombre d'études de cas sur les meilleures pratiques en matière de modernisation durable de l'agriculture et de transformation rurale.</p> <p>c) Augmentation du nombre d'équipes chargées de définir ces indicateurs, du nombre d'implantations de ces équipes et du nombre de membres installés et mis en réseau</p>														

Principales activités

41. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Mener trois études pour recenser et analyser les indicateurs permettant de savoir si les conditions sont réunies pour entamer le processus de modernisation de l'agriculture et de transformation rurale dans les régions agroécologiques du centre, de l'ouest et du sud de l'Afrique;
 - b) Organiser une réunion de groupe d'experts sur le recensement et l'analyse des indicateurs relatifs à la modernisation de l'agriculture et à la transformation rurale. À l'issue de cette réunion de validation et de synthèse, on disposera d'un ensemble d'indicateurs harmonisés et partagés par les différentes régions d'Afrique, et d'un indice commun pour mener des actions de sensibilisation, de plaidoyer, de suivi et d'évaluation;
 - c) Élaborer des matériels vidéo pour promouvoir ce processus de modernisation auprès du monde agricole, des décideurs et des organismes de développement;
 - d) Organiser cinq ateliers de formation à l'intention des équipes chargées de définir les indicateurs de modernisation agricole dans les régions de l'ouest, du Sahel, du centre, de l'est et du sud de l'Afrique, afin qu'elles conçoivent des systèmes scientifiquement valides, économiquement viables, respectueux de l'environnement et socialement acceptables, et par

conséquent utiles au monde agricole, pour éliminer la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire en Afrique;

- e) Mettre sur pied une équipe de concepteurs constitués en réseau et créer des implantations dans une trentaine de pays d'Afrique subsaharienne, en utilisant la méthodologie conceptuelle revue et corrigée; mettre en place une base de ressources en ligne pour la mise en réseau et le soutien des personnes chargées de définir ces indicateurs et d'autres parties prenantes.

**J. Perfectionnement des systèmes statistiques
des pays africains afin de disposer de données ventilées
par sexe à l'appui des politiques destinées à promouvoir
l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

**Commission économique pour l'Afrique, en collaboration
avec le Département des affaires économiques et sociales
et la Commission économique et sociale
pour l'Asie et le Pacifique (410 000 dollars)**

Généralités

- 42. Les travaux de recherche et les études sur le rôle des hommes et des femmes ont progressivement intégré une nouvelle dimension, en intégrant les questions d'efficacité économique dans l'analyse de l'allocation et de la productivité des ressources destinées aux femmes. La marginalisation des femmes dans la production économique, la distribution et les services sociaux et dans l'allocation des ressources publiques est par conséquent considérée comme une source d'inefficacité économique. La capacité de refléter la problématique hommes-femmes dans la prise de décisions ainsi que dans la formulation, l'exécution et le suivi des programmes dans le domaine du développement exige l'existence de données détaillées, fiables et opportunes, ventilées par sexe. Malheureusement, les données et les systèmes statistiques aux niveaux national et régional en Afrique ne fournissent pas suffisamment de statistiques et d'indicateurs différenciés selon le sexe.
- 43. L'existence de données ventilées par sexe permettrait d'évaluer beaucoup plus facilement la mesure dans laquelle la situation des femmes s'améliore, grâce à l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, qui combine deux indicateurs : l'indice de la condition de la femme et le tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique.
- 44. La CEA exécutera en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales ce projet, qui contribuera à la création d'une base de données ventilées par sexe et favorisera la mise en réseau et la création de partenariats entre les parties prenantes impliquées dans les études sur l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes.

<p>Objectif de l'Organisation : Mieux formuler les politiques et cibler les programmes, y compris les programmes de dépenses publiques, et suivre les progrès réalisés par les gouvernements africains vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> <p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programme 6 (Promotion de la femme) de la CEA; OMD 3</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p>															
	<table> <tr> <td>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</td> <td>10,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td>58,0</td> </tr> <tr> <td>Groupes d'experts</td> <td>60,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td>40,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td>80,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td>8,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td><u>154,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>410,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	10,0	Consultants	58,0	Groupes d'experts	60,0	Voyages	40,0	Services contractuels	80,0	Dépenses de fonctionnement	8,0	Ateliers	<u>154,0</u>	Total
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	10,0															
Consultants	58,0															
Groupes d'experts	60,0															
Voyages	40,0															
Services contractuels	80,0															
Dépenses de fonctionnement	8,0															
Ateliers	<u>154,0</u>															
Total	410,0															
<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>															
a) Renforcement de la capacité nationale des États Membres de produire des données ventilées par sexe	a) Nombre de pays disposant de processus élaborés de production et de diffusion de données ventilées par sexe															
b) Recensement d'éléments tenant compte des inégalités entre les hommes et les femmes, et intégration dans les indicateurs de développement mis au point dans divers secteurs, politiques et programmes	b) Augmentation du nombre de données ventilées par sexe faisant partie des indicateurs récemment définis par les bureaux nationaux de statistique															
c) Échange entre les États membres des meilleures pratiques en matière de compilation par les services de statistique des données ventilées par sexe	c) Augmentation du nombre de pays qui échangent effectivement des informations sur l'intégration de statistiques ventilées par sexe dans leur processus normal de production de statistiques															

Principales activités

45. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- Organiser deux ateliers régionaux sur les méthodes permettant de décomposer les données en fonction du sexe : un premier atelier de formation sur les identités sexuelles dans la conception des enquêtes sur les ménages et sur les capacités d'exploitation des enquêtes et un deuxième atelier sur les opérations statistiques qui prennent en compte les différences entre les hommes et les femmes, l'évaluation des besoins en statistiques différenciées selon le sexe et les caractéristiques sexospécifiques des données dans les bases de données statistiques nationales et régionales;
 - Organiser deux réunions de groupes d'experts sur la conception des études méthodologiques et des outils utilisés pour mener les enquêtes;
 - Création d'un réseau de statistiques ventilées par sexe aux fins du partage de l'information et de l'apprentissage par les pairs, en commençant par les meilleures pratiques pour améliorer les indicateurs sexospécifiques dans la formulation et le suivi de l'exécution des budgets nationaux;
 - Offre de services consultatifs sur l'évaluation des besoins en statistiques ventilées par sexe et sur les caractéristiques sexospécifiques des données dans les bases de données statistiques nationales et régionales.

K. Développement des statistiques du commerce international des marchandises et du commerce électronique dans les pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

CESAO, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Département des affaires économiques et sociales (DAES) (460 000 dollars)

Généralités

46. Faisant fond sur les conclusions de la réunion de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international (Rome, 16-18 avril 2002), le Comité de statistique de la CESAO a recommandé que l'on améliore les statistiques du commerce international des marchandises, en particulier dans les domaines suivants : classification du commerce, production d'indices des prix pour les importations et les exportations et enregistrement des transactions faites par voie électronique.
47. L'amélioration de la capacité des pays membres de la CESAO de produire et d'utiliser des statistiques sur le commerce international des marchandises contribuerait grandement au développement de la région. Les données actuellement disponibles sur le commerce des marchandises dans la région de la CESAO sont très lacunaires : absence de statistiques sur le commerce international, manque de coordination entre les bureaux nationaux de statistique et d'autres institutions s'occupant de rassembler et de produire des statistiques sur le commerce des marchandises, absence d'un système capable de suivre et d'enregistrer les quantités de produits de base commercialisés entre les pays membres de la CESAO et leurs partenaires, traitement inapproprié de données confidentielles et, enfin, mauvaise utilisation du commerce électronique dans les produits numériques utilisés pour enregistrer et recueillir des statistiques commerciales. Le but du projet est de créer un réseau entre les États membres de la CESAO afin de les aider à gérer les données commerciales de manière plus efficace et de favoriser le partage des connaissances et des informations.
48. Les principaux bénéficiaires visés seront les bureaux nationaux de statistique et les autorités douanières, ceux qui décident des régimes commerciaux, le secteur privé et d'autres entités participant au commerce international dans les 13 pays membres de la CESAO.
49. La CESAO va exécuter ce projet en partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales (DAES), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La FAO participera à des activités conjointes avec la CESAO pour aider les pays membres à compiler, traiter, analyser et diffuser les données sur les produits de base agricoles exportés vers les pays développés, tandis que le DAES, l'OCDE et la CNUCED fourniront des services d'expert et des conseillers techniques pour contribuer à atteindre les objectifs fixés.

<p>Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des pays membres de la CESAO de collecter, d'analyser et de diffuser des données relatives au commerce (en s'intéressant en particulier aux produits, échanges et produits de base agricoles), afin d'améliorer la formulation, le suivi et l'évaluation des plans et des politiques nationales, y compris dans le contexte des négociations commerciales internationales et régionales</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table> <tr> <td>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">54,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">65,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">43,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">70,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">10,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td style="text-align: right;">218,0</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">460,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	54,0	Consultants	65,0	Voyages	43,0	Services contractuels	70,0	Dépenses de fonctionnement	10,0	Ateliers	218,0	Total	460,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	54,0														
Consultants	65,0														
Voyages	43,0														
Services contractuels	70,0														
Dépenses de fonctionnement	10,0														
Ateliers	218,0														
Total	460,0														
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programme 6 (Statistiques comparables permettant d'améliorer la planification et la prise de décisions) de la CESAO; OMD 8</p>															
<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>														
<p>a) Meilleure couverture et meilleure qualité des statistiques de commerce international dans les États membres de la CESAO, grâce à l'amélioration des méthodes et des systèmes utilisés pour enregistrer le commerce électronique, et grâce aussi au renforcement des capacités nationales destinées à produire des indicateurs de commerce international pour déterminer les termes des échanges</p> <p>b) Meilleure capacité des bureaux nationaux de statistique de fournir des statistiques de commerce pertinentes et détaillées pour produire des indicateurs servant à surveiller les progrès vers la réalisation de l'objectif 8 du Millénaire pour le développement</p>	<p>a) i) Mesures prises par les États membres de la CESAO pour améliorer la couverture et la qualité de la collecte et de l'enregistrement des statistiques du commerce international et de la production d'indicateurs de commerce international</p> <p>ii) Augmentation du nombre d'initiatives prises par les pays membres pour adopter des mesures destinées à suivre et à enregistrer les biens commandés en ligne et à produire des statistiques sur ces transactions</p> <p>b) Nombre de pays membres de la CESAO ayant amélioré la production d'indicateurs de commerce utilisés pour suivre les progrès vers la réalisation de l'objectif 8 du Millénaire pour le développement</p>														

Principales activités

50. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Organiser quatre ateliers de formation, sur a) les statistiques de commerce international, b) le commerce des produits de base agricoles, y compris le traitement des données commerciales (à l'aide du logiciel de la FAO), c) la construction de matrices du commerce et l'adoption d'un format unique pour les dossiers de commerce électronique, et d) l'expérience internationale et les bonnes pratiques en matière de statistiques du commerce international des marchandises, fournies par la CNUCED;
 - b) Préparation d'une étude sur la manière d'améliorer la collecte et l'enregistrement des statistiques du commerce et sur les méthodes et les systèmes utilisés pour compiler les informations sur le commerce électronique;
 - c) Création, en collaboration avec la FAO, d'un réseau destiné à lier les bases de données commerciales des pays membres avec les bases de données de la CESAO afin de garantir que les dossiers électroniques sur le commerce international sont reçus en temps voulu;

- d) Conception et mise à jour de manuels, d'études, de lignes directrices, de guides pratiques et de logiciels pour faciliter la compilation et le traitement des données sur le commerce, en particulier en ligne;
- e) Organisation de trois séminaires régionaux avec la CESAO sur les statistiques du commerce international des marchandises et sur la compilation de données électroniques sur le commerce pour débattre des résultats, conclusions et recommandations des études menées à bien et pour faciliter la mise en réseau.

L. Renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et des communications

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (DAES) (510 000 dollars)

Généralités

- 51. Les questions relatives aux technologies de l'information et des communications (TIC) faisant de plus en plus partie intégrante des stratégies nationales de développement, il devient d'autant plus nécessaire de disposer de données et d'indicateurs fiables concernant l'accès aux TIC, leur utilisation et leur utilité. Ces données aident les décideurs à formuler des politiques et des stratégies orientées vers une croissance guidée par les TIC et à suivre et évaluer les nouvelles avancées technologiques dans les domaines social et économique, et permettent aux entreprises de faire des investissements judicieux et de prendre les bonnes décisions. Elles aident également les pays en développement à évaluer et comparer leurs résultats, en facilitant la prise de décisions politiques qui réduisent la fracture numérique.
- 52. Ce projet répond à l'appel lancé dans le Plan d'action de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information, dans lequel il est demandé que l'on élabore des indicateurs statistiques permettant des comparaisons et des évaluations de résultats, que l'on assure le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action et que l'on étudie la progression générale de l'usage de la télématique. Ce projet tirera parti des compétences spécialisées de la CNUCED dans le domaine du développement du commerce électronique et des activités en ligne, et reposera sur un partenariat qu'elle a créé avec un certain nombre d'organisations internationales et régionales autour du projet lancé à sa onzième session, en juin 2004, pour mesurer l'incidence des TIC sur le développement. Le projet correspond également au mandat donné à la CNUCED de mettre au point et d'appliquer des mécanismes pour suivre et mesurer les nouveautés de l'économie numérique et l'utilisation des TIC par les pays. (Pour plus d'informations, voir <<http://measuring-ict.unctad.org>>.) Quatre commissions régionales (CEA, CEPALC, CESAP et CESAO) sont membres de ce partenariat et la CNUCED travaillera en étroite collaboration avec elles sur ce projet, pour organiser des ateliers régionaux, sélectionner les pays où seront menées à bien des activités visant à renforcer les capacités, et créer des réseaux régionaux.
- 53. En outre, la CNUCED travaillera en étroite collaboration avec un certain nombre de partenaires, dont le Département des affaires économiques et sociales, le Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications et la Division de statistique de l'ONU.

<p>Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des gouvernements dans un nombre choisi de pays en développement de produire des statistiques et des indicateurs dans le domaine des TIC qui soient internationalement comparables, de manière à améliorer l'efficacité de la prise de décisions</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <p>Personnel temporaire (autre que pour les réunions) 30,0 Consultants 240,0 Voyages 60,0 Dépenses de fonctionnement 10,0 Ateliers <u>170,0</u> Total 510,0</p>
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programmes 4 (Infrastructure des services pour le développement, efficacité commerciale et mise en valeur des ressources humaines) et 1 (Mondialisation, interdépendance et développement) de la CNUCED; OMD 1, 3 et 8</p>	
<p><i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i> <i>Indicateurs de succès</i></p>	

- | | |
|--|---|
| <p>a) Capacité accrue d'un nombre choisi de pays en développement ayant bénéficié du projet de mettre en œuvre des programmes en faveur des TIC et des activités en ligne pour la compilation de statistiques qui soient comparables aux niveaux international et régional</p> <p>b) Mise en place de réseaux régionaux sur les indicateurs TIC en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Asie occidentale et en Amérique latine et dans les Caraïbes</p> <p>c) Augmentation du nombre de statistiques disponibles sur les activités en ligne pour pouvoir analyser, évaluer et comparer les nouveautés dans l'économie numérique</p> | <p>a) i) Augmentation du nombre de bureaux nationaux de statistique qui produisent et fournissent des données sur l'utilisation des TIC, ou qui prévoient de le faire dans l'année à venir, en utilisant un système d'indicateurs convenu à l'échelle internationale</p> <p>ii) Nombre de statisticiens ayant bénéficié dans leur pratique quotidienne d'une formation à la compilation de statistiques relatives aux activités en ligne</p> <p>b) Nombre d'indicateurs TIC communs, convenus à l'échelle régionale après concertation à travers les réseaux régionaux</p> <p>c) i) Utilisation des données et des statistiques sur les activités en ligne disponibles sur Internet au moyen d'un système de gestion des connaissances, mesurée par le nombre de téléchargements et de visites sur le site</p> <p>ii) Quantité de données et d'informations sur les activités en ligne disponibles sur Internet</p> |
|--|---|

Principales activités

54. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Envoi dans un nombre choisi de pays en développement de missions consultatives qui seront chargées de dispenser une formation sur la collecte de données statistiques relatives aux TIC (cadres conceptuels, méthodes, mesures utilisées pour les enquêtes);
 - b) Organisation de quatre ateliers techniques régionaux pour partager les connaissances spécialisées, mettre au point des cadres méthodologiques communs, recenser les meilleures pratiques et établir des relations de travail et des réseaux entre les pays bénéficiaires;

- c) Organisation d'un atelier international sur la mesure et le suivi des TIC, afin d'examiner et de consolider les résultats d'ateliers régionaux et de convenir d'une approche internationale commune pour la définition d'indicateurs TIC;
- d) Élaboration et réalisation d'un cours de formation spécialisé sur les statistiques TIC à l'intention de praticiens des bureaux de statistique dans les pays en développement, prévoyant la rédaction d'un guide sur les indicateurs des activités en ligne, dans lequel seront présentés les meilleures pratiques, des questionnaires types et des suggestions sur les méthodes et la collecte de données pour les pays en développement;
- e) Création d'une base de données sur les indicateurs des activités en ligne dans les pays en développement, qui pourra être consultée, de même que d'autres informations utiles, au moyen d'un système de gestion des connaissances consultable sur Internet et donnant accès à des statistiques sur la société de l'information.

M. Renforcement des capacités en matière de politiques relatives à la promotion et à l'application de la science et de la technologie en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (305 000 dollars)

Généralités

- 55. La Commission de la science et de la technique au service du développement a souligné que la science et la technique sont essentielles pour faciliter la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, les pays en développement ont plus de chances d'atteindre ces objectifs si des efforts concertés sont faits pour mettre la science et la technique au centre de leur ordre du jour pour le développement. Pour atteindre les objectifs du Millénaire, il faut réorienter les politiques nationales de développement en vue de mettre l'accent sur les sources primordiales de la croissance économique, y compris celles qui sont liées à l'utilisation de nouvelles connaissances scientifiques et techniques, et sur les ajustements institutionnels connexes. Le rapport du Secrétaire général sur la mise des applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (E/CN.16/2004/2) encourage les gouvernements à examiner leurs politiques dans les domaines des sciences, des techniques et de l'innovation pour faire en sorte qu'elles répondent effectivement aux besoins du développement.
- 56. Le projet abordera les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, questions primordiales pour le développement qui doivent être intégrées aux stratégies nationales de développement. Il ciblera principalement les décideurs en Afrique et sera mis en œuvre en partenariat avec des établissements universitaires de renom, tels que le Science, Technology and Innovation Program de la Kennedy School of Government de l'Université Harvard. Le projet cherchera aussi à forger des partenariats avec les commissions régionales, les bureaux de pays du PNUD, les organisations non gouvernementales et les organisations multilatérales telles que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud.

57. Le projet s'appuiera sur l'expérience acquise par la CNUCED dans le domaine des examens des politiques relatives aux sciences, aux techniques et à l'innovation, ainsi qu'aux travaux pertinents entrepris par les commissions régionales. L'accent sera mis sur le partage des connaissances et des partenariats.

Objectif de l'Organisation : Intégrer la science et la technologie dans les politiques nationales de développement en aidant les responsables des politiques dans les pays en développement	Aperçu du budget <i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>	
	Consultants	155,0
Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programme 2 (Investissement, développement des entreprises et technologie de la CNUCED); objectifs du Millénaire 1 à 8	Voyages	30,0
	Dépenses de fonctionnement	15,0
	Ateliers	<u>105,0</u>
	Total	305,0

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

- | | |
|--|--|
| <p>a) Échange accru de compétences spécialisées et de données d'expérience entre responsables des politiques relatives à la science et à la technologie aux niveaux national et régional</p> <p>b) Application des recommandations, politiques et pratiques favorisant la mise en place et le renforcement des capacités technologiques, l'innovation et la compétitivité et l'intégration de celles-ci dans le cadre des politiques générales</p> | <p>a) i) Nombre croissant d'études de cas et de rapports de pays fournis à la base de données interactive par les responsables des politiques des différents pays et attribuables au projet</p> <p>ii) Le nombre de partenariats, projets et réseaux, produits au moyen d'échanges sur la base de données active attribuables au projet</p> <p>b) i) Nombre de recommandations et de politiques de mise en place des capacités technologiques approuvées par des responsables des politiques</p> <p>ii) Plan d'action élaboré en vue d'appliquer des recommandations concernant les politiques sur le projet</p> |
|--|--|

Principales activités

58. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- Mise en place d'une base de données interactive devant servir de forum pour l'échange des études de cas existantes, des meilleures pratiques, des politiques, législations et partenariats fructueux, et des enseignements tirés concernant des initiatives nationales visant à appliquer la science et la technologie en vue de répondre aux besoins du développement;
 - Convocation de trois ateliers régionaux pour examiner et analyser les politiques nationales appropriées relatives aux sciences, aux technologies et à l'innovation en vue d'identifier les stratégies et pratiques qui favorisent la mise en place et le renforcement des capacités technologiques, l'innovation et la compétitivité et l'intégration de celles-ci dans la politique générale de développement, y compris le cadre général pour la réalisation des objectifs du Millénaire;

- c) Conduite de trois examens des politiques en vue d'élaborer des documents de référence pour les ateliers, en analysant le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans le développement national ainsi que le rôle des technologies nouvelles et émergentes dans la réalisation des objectifs du Millénaire.

N. Développement des capacités locales en Afrique visant à identifier les possibilités de croissance en mobilisant les ressources d'origine interne et externe

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (560 000 dollars)

Généralités

59. Selon des estimations récentes, les taux de croissance annuelle devraient doubler pour atteindre entre 7 et 8 % et se maintenir à ce niveau pendant une décennie pour que l'Afrique puisse atteindre les objectifs du Millénaire (en se référant expressément à l'objectif 1 relatif à la réduction de la pauvreté). Cela requiert des politiques qui reconnaissent les rôles des incitations commerciales pour stimuler la croissance, améliorer l'efficacité de l'État au moyen du renforcement des institutions et de la mise en valeur des ressources humaines et accroître la productivité nationale et la compétitivité et, partant, les perspectives globales de croissance des économies africaines. L'augmentation du revenu moyen par habitant devrait conduire à une augmentation de l'épargne intérieure, ce qui devrait contribuer à réduire progressivement la dépendance à l'égard des flux d'aide à des conditions de faveur venant de l'extérieur. Une croissance soutenue et un environnement facilitateur amélioré auraient aussi pour effet de rendre ces économies plus intéressantes pour les investissements privés externes, ce qui, ajouté à des niveaux d'épargne intérieure plus élevés, devrait tôt ou tard remplacer le financement public du développement sur le long terme.
60. Le Consensus de Monterrey et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique mettent tous deux l'accent sur une mobilisation accrue des ressources intérieures et l'attraction des flux internationaux comme étant au nombre des moyens à utiliser pour atteindre les objectifs du développement convenus au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Le projet portera sur les expériences menées dans huit pays en vue d'identifier les différences entre les pays s'agissant de la capacité de mobiliser l'épargne intérieure et des ressources extérieures et de tirer des leçons en vue de leur adoption par des pays moins développés dans la région africaine. Le projet sera exécuté par la CNUCED en coopération avec la CEA.

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des pays africains d'identifier et d'utiliser des ressources intérieures et étrangères non génératrices d'endettement aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire	Aperçu du budget	
	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programme 1B (Développement de l'Afrique) de la CNUCED; objectifs du Millénaire 1 et 8	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	72,0
	Consultants	141,0
	Groupes d'experts	81,0
	Voyages	70,0
	Services contractuels	25,0
	Dépenses de fonctionnement	5,0
	Ateliers	<u>166,0</u>
	Total	560,0

<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Capacités nationales (bancaires et non bancaires) et intermédiation financière améliorées pour mettre en place de nouveaux mécanismes aux fins de la mobilisation des ressources et de l'épargne intérieure et des investissements	a) Nombre de nouveaux mécanismes (tels que politiques budgétaires, produits financiers offerts par les institutions financières bancaires et non bancaires) mis en place ou proposés par les gouvernements en vue d'être inclus dans les prochains cadres directifs aux fins de l'amélioration de l'épargne des ménages et des sociétés et des investissements intérieurs
b) Mécanismes mis en place en vue d'accroître les flux de capitaux provenant de sources traditionnelles et autres (non génératrices d'endettement) en vue de combler le déficit financier intérieur	b) Nombre de ces mécanismes que le gouvernement et les banques commerciales comptent utiliser à l'avenir et leur incorporation dans les stratégies nationales de développement
c) Une politique et une stratégie définitives conçues pour accélérer la croissance au moyen de la mobilisation de ressources extérieures et intérieures, y compris l'incorporation des initiatives de mobilisation des ressources dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté à l'appui des efforts déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire	c) i) Utilisation de données et de statistiques commerciales sur Internet accessibles grâce à une plateforme de gestion des savoirs sur Internet, mesurée par le nombre de téléchargements et de visites sur le site ii) Nombre de gouvernements participants qui ont intégré les politiques, stratégies et mécanismes de mobilisation des ressources dans un cadre directif cohérent de réduction de la pauvreté

Activités principales

61. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Élaboration d'études de cas sur les capacités existantes sur la mobilisation et l'investissement intérieurs et sur les mécanismes visant à accroître les flux de ressources, en particulier en provenance de sources non génératrices d'endettement;
 - b) Conduite de quatre séminaires régionaux en vue de discuter des résultats des études et d'élaborer des directives sur i) l'élaboration de mécanismes visant à accroître les flux de ressources extérieures non génératrices d'endettement, ii) l'amélioration des capacités nationales visant à renforcer la mobilisation des ressources et l'investissement au niveau intérieur, et iii) les procédures visant à intégrer les objectifs du Millénaire et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (pour adapter les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté) dans un cadre directif institutionnel cohérent visant à assurer la mobilisation des ressources;
 - c) Organisation d'une réunion de groupes d'experts en vue de réunir les vues et les produits de quatre séminaires régionaux sur le thème iii) ci-dessus; élaboration de directives pour les ateliers de formation;
 - d) Convocation d'un atelier de formation régional pour les principales parties prenantes, sur la base des produits de toutes les activités susmentionnées, y compris sur la formation des formateurs;

- e) Élaboration et diffusion de directives pour une mobilisation renforcée des ressources intérieures et des ressources provenant de sources extérieures non génératrices d'endettement, incorporant les enseignements tirés des études de pays.

O. Renforcement des capacités nationales permettant d'élaborer des politiques économiques locales au moyen d'un réseau de l'Institut virtuel de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (560 000 dollars)

Généralités

62. Le projet vise à faire face au problème des capacités nationales limitées dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, pour ce qui est d'obtenir, de comprendre, d'analyser et d'appliquer des informations concernant les faits nouveaux survenant dans le domaine économique et le champ international et d'élaborer, négocier et appliquer des politiques qui maximisent les avantages de la mondialisation pour le développement économique et social. Une attention particulière devrait être accordée au renforcement des capacités des universités participantes en vue d'offrir des cours sur les questions internationales relatives à l'économie et au développement, en particulier a) les problèmes de la mondialisation et les stratégies de développement, b) les échanges internationaux et les politiques commerciales, c) le transfert de technologie et les investissements connexes et les questions relatives à la propriété intellectuelle, et d) la facilitation du commerce et des transports et l'utilisation des TIC au service du développement.
63. La CNUCED compte contribuer au développement de ces capacités nationales au moyen d'un programme permanent de coopération technique avec certaines universités. Cette approche découle de la prise de conscience du fait que ces universités jouent deux rôles essentiels a) dans la mise en place des connaissances et compétences spécialisées économiques nécessaires au moyen de leurs cours d'enseignements supérieur et de troisième cycle qui préparent les décideurs actuels et futurs et b) les conseils qu'ils fournissent aux gouvernements concernant les politiques économiques nationales et internationales. À l'appui de ces objectifs, la CNUCED a lancé à sa onzième session, à São Paulo (Brésil) en juin 2004, l'Institut virtuel de la CNUCED sur le commerce et le développement, une des principales formes de partenariat multipartite approuvées par la Conférence (voir TD/400).
64. L'Institut virtuel vise à aider les universités à renforcer leur enseignement et leur recherche sur les questions internationales relatives à l'économie et au développement en a) assurant l'accès aux travaux analytiques de la CNUCED, à ses matériels d'enseignement et outils pédagogiques, de façon à ce qu'elles puissent adapter les ressources pertinentes de la CNUCED à leur contexte national et les intégrer dans leurs activités de formation et cours ordinaires et, partant, durables et autonomes, et b) en hébergeant un réseau qui permet aux universités de partager leurs moyens de formation, leurs outils d'élaboration de programmes et leurs données d'expérience avec les autres universités qui sont membres du réseau de l'Institut virtuel et de collaborer avec elles à l'élaboration de cours, en s'appuyant sur le potentiel qu'offre la coopération Sud-Sud. En vue de faciliter la gestion, la diffusion et le partage des connaissances et informations relatives au développement et l'édification de communautés de pratique virtuelles avec et entre les universités, l'Institut virtuel utilisera les TIC sous forme d'un site Web avec des outils interactifs tels que des forums en ligne.

65. Le projet proposé complétera les activités passées ou en cours des autres programmes et initiatives de renforcement des capacités de la CNUCED et s'appuiera sur celle-ci.
66. Les bénéficiaires directs du projet seront de 10 à 15 membres choisis du réseau de l'Institut virtuel. Peuvent devenir membres de manière générale les universités qui sont dotées de compétences spécialisées en matière d'élaboration de cours sur la base de leurs propres recherches et qui sont résolues à échanger leurs matériels et données d'expérience en matière d'enseignement et de recherche avec les autres membres du réseau. Une attention particulière dans le cadre du choix des universités participantes sera accordée au maintien d'un équilibre régional et linguistique afin de faciliter le partage et la coopération, ainsi qu'à l'incorporation d'universités appartenant aux pays les moins avancés en Afrique.
67. Le projet sera réalisé par la CNUCED en consultation avec l'OMC (partenariats pour la formation et la recherche), le Centre Sud-Sud (South-South Portal for Information, Knowledge and Empowerment) et la DiploFoundation. D'autres organisations et initiatives pertinentes seront associées, le cas échéant.

<p>Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des universités des pays en développement d'améliorer leurs cours sur les questions relatives au commerce, aux investissements et au développement au moyen du réseau de l'Institut virtuel</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">30,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">282,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">60,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">20,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">10,0</td> </tr> <tr> <td>Bourses</td> <td style="text-align: right;">50,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td style="text-align: right;"><u>108,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">560,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	30,0	Consultants	282,0	Voyages	60,0	Services contractuels	20,0	Dépenses de fonctionnement	10,0	Bourses	50,0	Ateliers	<u>108,0</u>	Total	560,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	30,0																
Consultants	282,0																
Voyages	60,0																
Services contractuels	20,0																
Dépenses de fonctionnement	10,0																
Bourses	50,0																
Ateliers	<u>108,0</u>																
Total	560,0																
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programmes 1B (Mondialisation, interdépendance et développement), 2 (Investissement, développement des entreprises et technologie), 3 (Commerce international) et 4 (Infrastructure des services pour le développement, efficacité commerciale et mise en valeur de ressources humaines) de la CNUCED; objectifs du Millénaire 1 et 8</p>																	

Réalizations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Amélioration substantielle des cours offerts par les universités participantes sur les questions internationales relatives à l'économie et au développement, en particulier sur i) les problèmes de la mondialisation et les stratégies de développement, ii) le commerce international et les politiques commerciales, iii) le transfert de technologie et les questions connexes relatives aux investissements et à la propriété intellectuelle et iv) la facilitation du commerce et des transports et l'utilisation des TIC au service du développement

a) Nombre de cours de formation dispensés (et d'étudiants formés) par les universités participantes sur la base des quatre modules de formation générique élaborés par le projet

b) Adaptation réussie des matériels de formation générique aux conditions locales et mise à jour et intégration de ceux-ci dans le cadre d'un processus régulier d'enseignement

b) Nombre de modules de formation adaptés expressément aux conditions locales et intégrés dans les activités d'enseignement des universités pour lesquelles ils sont utiles

- | | |
|--|---|
| c) Coopération Sud-Sud accrue entre les universités et partage de matériels et de données d'expérience de formation entre elles au moyen d'un mécanisme en ligne nouvellement établi sur le site Web de l'Institut virtuel et au moyen de l'échange de boursiers | c) À l'issue du projet, un ou deux modules de formation spécialement adaptés fournis par chaque université membre du réseau de l'Institut virtuel au mécanisme d'échange en ligne |
|--|---|
-

Principales activités

68. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Évaluation des besoins des 10 universités choisies et identification de quatre questions internationales relatives à l'économie et au développement retenues au sein de grands domaines sur lesquels porteront les modules de formation générique qui seront élaborés;
 - b) Établissement d'un guide pour l'élaboration et la mise à jour des matériels d'enseignement en mettant particulièrement l'accent sur les éléments d'apprentissage actif;
 - c) Élaboration de modules de formation générique sur les questions internationales d'économie et de développement, ainsi que d'un guide pour atelier de formation sur l'adaptation des matériels génériques de la CNUCED aux besoins locaux et la tenue d'un atelier pour 10 universités choisies;
 - d) Adaptation aux besoins locaux des modules de formation générique pertinents et intégration de ces modules dans les activités d'enseignement des 10 universités choisies;
 - e) Convocation d'un séminaire sur la création de réseaux et la mise en place de communautés de pratique pour tous les membres du réseau de l'Institut virtuel;
 - f) Organisation d'un système de bourses entre les universités participantes;
 - g) Convocation d'un atelier de formation sur l'intégration des matériels de formation générique dans les programmes universitaires;
 - h) Fourniture de services consultatifs à chacune des 10 universités participantes.

P. Réseau Sud-Sud des centres collaborant au projet sur l'avenir de l'environnement mondial pour une évaluation intégrée de l'environnement et établissement d'un rapport d'évaluation

Programme des Nations Unies pour l'environnement (560 000 dollars)

Généralités

69. Le manque de ressources et de savoir-faire appropriés concernant l'évaluation de l'environnement conduit à une prise de décisions qui laisse à désirer, basée sur des informations incomplètes ou incohérentes, concernant l'état des ressources environnementales et les incidences des politiques environnementales sur le développement. Inversement, si les ressources et du savoir-faire deviennent disponibles, les lacunes en matière d'évaluation de l'environnement peuvent être comblées et la qualité de l'information peut être améliorée, ce qui conduirait à une prise de décisions améliorée et à une meilleure gestion des ressources environnementales.

70. En 1995, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a lancé une initiative intersectorielle participative et consultative relative à l'évaluation de l'environnement, intitulée Processus d'élaboration du rapport sur l'avenir de l'environnement mondial (rapport GEO), auquel participe une large gamme d'institutions partenaires dans une quarantaine de centres collaborant au GEO. Les produits réalisés à ce jour comprennent trois numéros de la série de rapports GEO, le quatrième devant paraître en 2007; des déclarations annuelles GEO et des rapports d'évaluation régionaux et sous-régionaux, par exemple ceux sur l'Afrique, l'Amérique latine, les Caraïbes et le Caucase; et une version du GEO destinée à la jeunesse. De plus, la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation du PNUE participe à d'autres activités d'évaluation de l'environnement mondial, telles que l'Évaluation mondiale intégrée des eaux internationales, pour laquelle le PNUE assure la direction et la coordination, et l'Évaluation de la dégradation des sols dans les terres sèches et l'Évaluation du Millénaire portant sur l'écosystème, dont le PNUE est un partenaire essentiel.
71. La Division de l'alerte rapide et de l'évaluation du PNUE a fourni un appui aux réseaux d'échange d'informations sur l'environnement mondial tels que le Système international d'information sur l'environnement (Infoterra), créé en 1977, qui fonctionne en s'appuyant sur un ensemble de centres de liaison nationaux nommés par les gouvernements, et UNEP.net lancé en 2001, auquel participent des institutions partenaires et des centres de liaison nationaux individuels. Les deux réseaux fournissent une vaste gamme d'informations, produits et services relatifs à l'environnement. Le principal enseignement tiré de ces réseaux est que, pour qu'une évaluation soit de haute qualité, il faut a) que les collaborateurs participent largement, non seulement pour la fourniture de données et d'informations mais aussi pour élaborer le contenu, examiner et revoir les matériaux, b) que les institutions collaboratrices soient elles-mêmes des centres de réseaux sectoriels régionaux plutôt que des organismes spécialisés travaillant seuls et c) que les institutions collaboratrices disposent d'un mécanisme leur permettant de tirer parti de leurs expériences et ressources méthodologiques réciproques.
72. Le projet proposé prend en considération les enseignements tirés des réseaux d'information du PNUE sur l'environnement et les données d'expérience tirées des différentes activités de renforcement des capacités du GEO. Le projet met l'accent sur le renforcement de la coopération Sud-Sud entre institutions reconnues des pays en développement.
73. Le projet mettra en place un réseau et offrira l'occasion d'identifier, d'analyser et de documenter les compétences spécialisées et les pratiques novatrices; d'échanger les idées et les données d'expérience relatives à l'environnement et aux évaluations intégrées de l'environnement; de débattre des conditions requises aux fins de l'application; et d'examiner et de rechercher des solutions.
74. Le projet sera réalisé dans quatre régions : l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Asie occidentale.

<p>Objectif de l'Organisation : Améliorer l'élaboration des politiques relatives à l'environnement et les processus de prise de décisions en connaissance de cause aux niveaux régional et sous-régional au moyen d'une coopération Sud-Sud renforcée aux fins de l'application effective des évaluations intégrées de l'environnement</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p>												
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programmes 1 (Évaluation de l'environnement et alerte rapide), 2 (Élaboration des politiques et droit), 3 (Mise en œuvre des politiques) et 5 (Coopération et représentation régionales) du PNUE; objectif du Millénaire 7</p>	<table border="0"> <tr> <td>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">50,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">120,0</td> </tr> <tr> <td>Groupes d'experts</td> <td style="text-align: right;">60,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">60,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;"><u>270,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">560,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	50,0	Consultants	120,0	Groupes d'experts	60,0	Voyages	60,0	Services contractuels	<u>270,0</u>	Total	560,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	50,0												
Consultants	120,0												
Groupes d'experts	60,0												
Voyages	60,0												
Services contractuels	<u>270,0</u>												
Total	560,0												
<p><i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i></p>	<p><i>Indicateurs de succès</i></p>												
<p>a) Échanges accrus d'enseignements tirés et de bonnes pratiques entre les centres collaborateurs du GEO et ceux qui prennent (ou prendront) part à l'évaluation intégrée de l'environnement aux niveaux interrégional et intrarégional</p>	<p>a) Nombre de bonnes pratiques dans le cadre de l'évaluation intégrée de l'environnement et de rapports identifiés et mis à la disposition des participants du réseau, qui ont été produits par le projet</p>												
<p>b) Capacité accrue des centres collaborateurs du GEO d'entreprendre des évaluations intégrées de l'environnement et d'établir un rapport aux niveaux régional et sous-régional</p>	<p>b) Nombre accru de rapports GEO mondiaux et sous-régionaux relatifs à l'évaluation intégrée de l'environnement soumis par les centres collaborateurs</p>												
<p>c) Capacités régionales et nationales améliorées d'appuyer l'élaboration de politiques environnementales et processus de prise de décisions en connaissance de cause</p>	<p>c) Nombre de bonnes pratiques dans le cadre de l'évaluation intégrée de l'environnement et de rapports mis à la disposition des décideurs aux niveaux régional et sous-régional, directement attribuables au projet</p>												

Principales activités

75. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Mise en place d'un réseau interrégional Sud-Sud de centres collaborateurs GEO;
 - b) Élaboration de directives adaptées à chaque région sur la méthodologie relative à l'évaluation intégrée de l'environnement et l'établissement de rapports en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie occidentale;
 - c) Élaboration d'outils de formation multimédias et d'autres produits et de ressources Web ciblées pertinents pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Asie occidentale;
 - d) Convocation d'une réunion de groupes d'experts avec la participation des groupes de travail du GEO en vue d'élaborer des manuels de formation et de discuter des meilleures pratiques en matière d'évaluation intégrée de l'environnement et d'établissement de rapports connexes dans les régions en développement;
 - e) Mise en place d'une communauté virtuelle interrégionale d'experts et de spécialistes des évaluations intégrées de l'environnement dans les pays en développement sur l'Internet en

vue d'identifier, de documenter, d'examiner et d'échanger de bonnes pratiques et des pratiques novatrices en matière d'évaluation de l'environnement et de rapports connexes.

Q. Application d'un programme régional sur la production et la consommation durables en Amérique latine et dans les Caraïbes

Programme des Nations Unies pour l'environnement, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Département des affaires économiques et sociales (560 000 dollars)

Généralités

76. La Réunion internationale d'experts sur un cadre décennal de programmes de consommation et de production durables, tenue à Marrakech en juin 2003, qui a examiné le suivi de l'application des textes issus du Sommet planète Terre tenu à Rio et du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg, a mis l'accent sur la nécessité pour les gouvernements d'articuler leurs priorités dans le domaine de la consommation et de la production durables en vue d'assurer une coopération internationale effective et bien ciblée et de faire face au problème de la pauvreté et de l'inégalité dans la région. La Réunion a exhorté aussi à formuler une stratégie régionale en vue de promouvoir une structure de production et de consommation qui soit durable et à mettre en place un conseil régional des experts gouvernementaux sur des structures de production et de consommation durables.
77. Le projet a été conçu à la lumière de la stratégie susmentionnée et de considérations pratiques en vue de contribuer au développement durable de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en modifiant les structures de consommation et de production non durables et à la réalisation des objectifs du Millénaire en liant la production et la consommation durables à la réduction de la pauvreté. Les groupes cibles sont les autorités gouvernementales compétentes dans les 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que le grand public, les associations de consommateurs, les ONG, les petites et moyennes entreprises et les producteurs de produits de l'exploitation par des moyens durables.
78. Le projet sera révisé par le PNUE, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, dont la contribution prendra la forme d'experts en matière d'élaboration de politiques et d'apport global au Processus de Marrakech, et la CEPALC qui apportera ses compétences spécialisées économiques régionales.

Objectif de l'Organisation : Améliorer les structures de consommation et de production durables en appuyant des initiatives nationales et régionales	Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)	
Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programme 4 (Technologie, industrie et économie) et 5 (Coopération et représentation régionales) du PNUE; sous-programme 9 de la CEPALC (Ressources naturelles et infrastructures); sous-programme 4 du Département des affaires économiques et sociales (Développement durable); objectif du Millénaire 7	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	28,0
	Consultants	36,0
	Groupes d'experts	69,0
	Voyages	56,0
	Services contractuels	64,0
	Dépenses de fonctionnement	43,0
	Ateliers	<u>264,0</u>
	Total	560,0

<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Élaboration et introduction de politiques et mesures visant à promouvoir des structures durables de production et de consommation par les gouvernements concernés	a) i) Nombre d'initiatives gouvernementales conçues et introduites qui traitent de la production et de la consommation durables et les encouragent ii) Nombre accru de fonctionnaires qui ont les capacités et les compétences requises pour traiter des questions relatives à la production et à la consommation durables
b) Participation accrue du secteur privé à la promotion et à l'application d'une production et d'une consommation durables	b) i) Nombre de participants aux foires commerciales et aux événements visant à promouvoir la fabrication et la consommation de produits fabriqués par des moyens durables ii) Nombre accru d'entrepreneurs du secteur privé qui ont les compétences nécessaires pour appliquer des approches relatives à la production et à la consommation durables
c) Sensibilisation et participation accrues du grand public et des organisations non gouvernementales concernant la promotion d'une consommation et d'une production durables	c) i) Nombre d'activités de sensibilisation du public relatives à la production et à la consommation durables ii) Nombre de participants de la société civile aux événements visant à promouvoir une production et une consommation durables

Principales activités

79. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Convocation de deux réunions de groupes d'experts sur l'élaboration et la consolidation d'une stratégie régionale sur la consommation et la production durables avec toutes les parties prenantes;
 - b) Élaboration de quatre projets pilotes dans quatre pays choisis en vue de promouvoir des structures de consommation et de production durables;
 - c) Facilitation de l'échange d'informations entre les programmes et initiatives régionaux et mondiaux concernant les structures de consommation et de production durables; soutien et consolidation des travaux du Conseil régional des experts gouvernementaux sur la consommation et la production durables;
 - d) Convocation de quatre ateliers de renforcement des capacités pour les petites et moyennes entreprises sur la conception de produits écologiques et la commercialisation en vue de faciliter les réunions régionales et sous-régionales des parties prenantes qui s'intéressent aux

structures de consommation et de production durables, en s'appuyant sur les réseaux existants;

- e) Campagne de sensibilisation aux niveaux sous-régional et régional en vue de diffuser les résultats des projets pilotes sur la consommation et la production durables;
- f) Fourniture de services consultatifs sur les stratégies et politiques régionales et nationales pour la consommation et la production durables.

R. Collecte et analyse de données sur l'évolution des problèmes de la drogue, de la criminalité et de la violence qui y est associée en Afrique

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique et le Département des affaires économiques et sociales (480 000 dollars)

Généralités

- 80. Il existe peu de données sur la drogue et la criminalité en Afrique et celles qui existent ne sont pas bien organisées, ce qui fait qu'il est extrêmement difficile de déterminer précisément si une situation déterminée s'améliore ou s'aggrave. Il est donc urgent de mettre en place un mécanisme de collecte et d'analyse des données sur l'évolution des problèmes de la drogue, de la criminalité et de la violence qui y est associée en Afrique.
- 81. Le projet est en rapport avec des efforts constants que déploie l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) pour réunir et analyser des données sur les grands problèmes liés à la drogue et à la criminalité. Dans sa résolution 2004/32, le Conseil économique et social a demandé que davantage d'efforts soient faits pour combattre la drogue et la criminalité, qui freinent la croissance de l'Afrique, notamment dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Le projet bénéficiera des compétences spécialisées de l'ONUDD en matière de collecte et d'analyse de données sur la drogue et la criminalité et de l'appui et de l'apport des bureaux extérieurs de l'Office, ainsi que du réseau d'experts et d'institutions africains.
- 82. Le projet portera sur quatre sous-régions (Afrique du Nord, Afrique occidentale et centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe) et huit pays qui doivent encore être sélectionnés (deux par sous-région). Lorsqu'il s'achèvera, les gouvernements des pays participants devraient être mieux à même de réunir et d'analyser des données sur la drogue et la criminalité, données susceptibles de les aider dans l'élaboration de leurs politiques et de leurs programmes de développement socioéconomique. De surcroît, la communauté internationale et les institutions régionales auront une meilleure idée des problèmes de la drogue et de la criminalité en Afrique, ce qui leur permettra d'offrir une assistance plus efficace et mieux ciblée aux pays du continent. C'est l'ONUDD qui exécutera le projet, en collaboration avec la CEA et le Département des affaires économiques et sociales, ainsi qu'avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), dans le cadre de son programme intitulé « Des villes plus sûres ».

<p>Objectif de l'Organisation : Rendre les pays d'Afrique mieux à même de réunir et d'analyser des données sur l'évolution des problèmes de la drogue, de la criminalité et de la violence qui y est associée</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">72,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">45,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">24,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">300,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">7,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td style="text-align: right;"><u>32,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">480,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	72,0	Consultants	45,0	Voyages	24,0	Services contractuels	300,0	Dépenses de fonctionnement	7,0	Ateliers	<u>32,0</u>	Total	480,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	72,0														
Consultants	45,0														
Voyages	24,0														
Services contractuels	300,0														
Dépenses de fonctionnement	7,0														
Ateliers	<u>32,0</u>														
Total	480,0														
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programmes 1 (Recherche, analyse et sensibilisation) et 3 (Assistance et conseils techniques) de l'ONUCD; huitième objectif du Millénaire</p>															
<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>														
<p>a) Amélioration du savoir-faire des États Membres africains en ce qui concerne les mécanismes économiques de collecte et d'analyse des données</p> <p>b) Meilleure connaissance des problèmes de la drogue, de la criminalité et de la violence qui y est associée en Afrique</p> <p>c) Renforcement des capacités des États Membres pour ce qui est de réunir des données et de faire rapport à l'ONU sur les problèmes de la drogue et de la criminalité</p>	<p>a) i) Nombre de méthodes de collecte de données à la fois fiables et transposables adoptées par des pays d'Afrique</p> <p>ii) Nombre accru de pays d'Afrique capables de faire des enquêtes sur la criminalité et la violence associée à la drogue et à la criminalité</p> <p>b) i) Augmentation du nombre de pays africains qui participent aux enquêtes de l'ONU sur la drogue et la criminalité</p> <p>ii) Augmentation du nombre de pays africains qui mettent à la disposition de la communauté internationale les données qu'ils publient sur la drogue et la criminalité</p> <p>c) Augmentation du nombre de pays africains qui remplissent les questionnaires de l'ONU sur la drogue et la criminalité et qui participent au processus international d'élaboration de politiques de lutte contre la drogue et de prévention de la criminalité fondées sur des données concrètes</p>														

Principales activités

83. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Mise en place d'un réseau d'experts africains, en collaboration avec la CEA et le Département des affaires économiques et sociales (recensement des offices nationaux de statistique, des experts en matière de drogue et de criminalité et des instituts de recherche qui, dans chacun des huit pays, pourraient servir d'interlocuteurs pour le projet;
 - b) Mise au point d'une méthodologie détaillée à partir de la liste des activités de collecte et d'analyse des données jugées prioritaires et des modalités de mise en œuvre de ces activités (en consultation avec les bureaux extérieurs, les donateurs, les experts et les organisations régionales);

- c) Mise en place de bases de données régionales africaines contenant des informations sur divers aspects de la lutte contre la drogue et la criminalité et la prévention de ces problèmes;
- d) Élaboration à l'intention des organismes publics d'un programme de formation portant sur la collecte des renseignements dont les instruments internationaux (les conventions sur la drogue et la criminalité) prévoient la communication;
- e) Réalisation d'une série d'enquêtes en vue de réunir des informations sur l'évolution des problèmes de la drogue et de la criminalité dans les pays considérés (constitution d'équipes de recherche, formation aux techniques d'échantillonnage, sélection et formation des enquêteurs, formation à la saisie et à l'analyse des données); introduction des données dans la base de données régionale;
- f) Organisation, en fin de parcours, d'un atelier d'évaluation qui permettra de comparer l'expérience acquise par les différents pays, d'examiner les réalisations, les problèmes rencontrés et les priorités des sous-régions et de la région, et qui aboutira à l'élaboration d'un modèle pour la collecte et l'analyse des données sur la drogue et la criminalité susceptible d'être adopté par les États Membres;
- g) Fourniture de services consultatifs pour l'organisation et la réalisation des enquêtes.

S. Sécurité des pauvres des zones urbaines d'Asie et du Pacifique, en particulier ceux qui appartiennent aux groupes les plus vulnérables, grâce au renforcement des capacités des administrations locales

Programme des Nations Unies pour les établissements humains, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (625 000 dollars)

Généralités

- 84. Il existe des méthodes qui permettent aux administrations locales de contribuer activement à assurer la sécurité des groupes les plus vulnérables. Toutefois, en Asie et dans Pacifique, le processus de mise au point et d'application de ces méthodes est peu avancé et il n'a pas été fait d'effort délibéré pour renforcer les capacités ou créer des outils utiles au niveau sous-régional. En donnant aux administrations locales les moyens de cerner la notion d'intervention de proximité visant à améliorer les conditions de sécurité dans lesquelles vivent les pauvres des zones urbaines et la possibilité d'utiliser les méthodes et outils appropriés, on contribuera à l'élaboration de politiques et de programmes de développement susceptibles d'améliorer les conditions de sécurité dans lesquelles vivent les groupes les plus vulnérables et les plus pauvres des zones urbaines.
- 85. Dans le cadre de son programme intitulé « Des villes plus sûres » ONU-Habitat favorise la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et des textes issus de la Conférence internationale sur la sécurité durable (Durban, 2003), qui indiquent expressément que c'est au niveau local qu'il est préférable d'agir et que c'est aux maires qu'il appartient de prendre l'initiative pour ce qui est d'améliorer la sécurité de la collectivité.
- 86. Le projet permettra d'introduire en Asie et dans le Pacifique les nouvelles idées et méthodes relatives à la sécurité en milieu urbain. Les villes pilotes qui y participent recevront une panoplie d'outils conçus pour faciliter les initiatives locales de prévention de la criminalité, ainsi qu'une formation à l'utilisation de ces outils, et elles pourront bénéficier de l'expérience des villes du

réseau (des villes d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Australie). Les interventions prendront la forme d'activités de sensibilisation, d'élaboration d'outils et de gestion des connaissances, ainsi que de renforcement des capacités au niveau local. C'est ONU-Habitat qui exécutera le projet, en collaboration avec la CESAP. L'ONUDC veillera à ce que les résultats soient pris en compte dans le débat sur les directives et normes internationales relatives aux systèmes de justice pénale.

<p>Objectif de l'Organisation : Rendre les administrations locales mieux à même d'adopter des pratiques propices à la sécurité en milieu urbain et faire se développer une culture de la prévention de la criminalité en Asie et dans le Pacifique</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table> <tr> <td>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">120,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">165,0</td> </tr> <tr> <td>Groupes d'experts</td> <td style="text-align: right;">50,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">35,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">170,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">15,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td style="text-align: right;"><u>70,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">625,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	120,0	Consultants	165,0	Groupes d'experts	50,0	Voyages	35,0	Services contractuels	170,0	Dépenses de fonctionnement	15,0	Ateliers	<u>70,0</u>	Total	625,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	120,0																
Consultants	165,0																
Groupes d'experts	50,0																
Voyages	35,0																
Services contractuels	170,0																
Dépenses de fonctionnement	15,0																
Ateliers	<u>70,0</u>																
Total	625,0																
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programme 1 d'ONU-Habitat (Logement et développement durable des établissements humains); sous-programme 1 de la CESAP (pauvreté et développement; premier et huitième objectifs du Millénaire</p>																	

<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>a) Accès accru des principales parties intéressées et des administrations locales urbaines aux connaissances relatives aux méthodes et outils d'amélioration de la sécurité en milieu urbain</p>	<p>a) i) Augmentation du nombre de parties intéressées ayant accès à des ressources régionales en ligne</p> <p>ii) Disponibilité de documents de qualité confirmée par des spécialistes sur au moins 10 méthodes d'amélioration de la sécurité en milieu urbain</p> <p>iii) Augmentation du nombre d'administrations locales et de partenaires de ces administrations au niveau régional qui utilisent une version adaptée de la panoplie d'outils pour des villes plus sûres</p>
<p>b) Capacité accrue des administrations locales urbaines à créer des partenariats efficaces avec les parties intéressées, en particulier les groupes les plus vulnérables (par exemple les jeunes à risque), pour améliorer les conditions de sécurité en milieu urbain</p>	<p>b) i) Augmentation du nombre de formateurs aux méthodes et outils d'amélioration des conditions de sécurité en milieu urbain disponibles dans la région, et extension de la zone géographique couverte</p> <p>ii) Augmentation du nombre d'administrations publiques participant en tant que partenaires à des initiatives et à des débats sur la prévention de la criminalité en milieu urbain dans la région</p>

c) Compétences et connaissances accrues des parties intéressées pour ce qui est d'élaborer des politiques et des programmes de proximité visant à améliorer les conditions de sécurité en milieu urbain	c) Augmentation du nombre d'initiatives locales efficaces visant à améliorer les conditions de sécurité en milieu urbain adoptées à titre expérimental par les administrations locales de la région
---	---

Principales activités

87. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Convocation de deux réunions de groupes d'experts qui examineront et analyseront les rapports entre la pauvreté et la sécurité en milieu urbain en Asie et dans le Pacifique en plaçant la sécurité en milieu urbain dans le contexte plus large de la sécurité humaine, analyseront le rôle des administrations locales en ce qui concerne la sécurité en milieu urbain en Asie et dans le Pacifique, recenseront au moins 10 méthodes efficaces et novatrices d'amélioration des conditions de sécurité dans lesquelles vivent les pauvres des zones urbaines dans la région et constitueront des dossiers sur ces méthodes;
 - b) Sélection de trois villes pour l'exécution d'initiatives pilotes visant à la mise en place de mécanismes efficaces pour l'amélioration des conditions de sécurité en milieu urbain aux niveaux des villes ou des districts, en coordination avec les programmes d'atténuation de la pauvreté, et à l'application aux niveaux national et régional des enseignements tirés de l'expérience;
 - c) Élaboration dans trois villes, au niveau des collectivités, d'un projet pilote efficace d'amélioration des conditions de sécurité en milieu urbain;
 - d) Adaptation de la panoplie d'outils pour des villes plus sûres à la région de l'Asie et du Pacifique, sur la base d'initiatives pilotes et de méthodes mises à l'essai dans la région, ainsi que de modules de formation;
 - e) Tenue d'un atelier régional de formation de formateurs pour que de bonnes relations de travail puissent s'établir entre les administrations locales et les parties intéressées;
 - f) Organisation d'un atelier et de voyages d'étude sur la prévention de la criminalité urbaine;
 - g) Fourniture de services consultatif sur le renforcement des capacités et la création de projets pilotes.

T. Renforcement des capacités en matière de statistique en vue de favoriser la réalisation des objectifs de développement arrêtés sur le plan international dans la région de la Communauté de développement de l’Afrique australe¹

**Département des affaires économiques et sociales
et Commission économique pour l’Afrique
(950 000 dollars)**

Généralités

88. Les statistiques constituent un outil important pour l’élaboration des politiques au niveau des pays et des organisations régionales. Elles servent à évaluer le stade de développement atteint, à fixer des objectifs pour l’avenir et à mesurer les progrès. Or, il subsiste un écart important entre l’information requise et celle que la plupart des pays de la Communauté de développement de l’Afrique australe peuvent systématiquement fournir.
89. Le Plan stratégique indicatif de développement régional de la Communauté de développement de l’Afrique australe compte la statistique parmi les domaines interdisciplinaires devant être renforcés en vue de promouvoir la coopération et l’intégration régionales au cours des 15 prochaines années. Le projet a donc pour but d’accroître la quantité de données de bases nécessaires à la planification du développement dans la région de la Communauté de développement de l’Afrique australe qui sont disponibles et de faire en sorte que celles qui existent soient plus fiables, l’accent étant mis sur les données requises pour l’évaluation des objectifs de développement arrêtés sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire. Il vise à ce qu’ultérieurement, les sous-régions puissent créer des réseaux, moyennant la mise en commun et la gestion interactive des connaissances. En outre, il aidera à resserrer les liens entre producteurs et utilisateurs de statistiques.
90. Le projet s’inscrit dans le prolongement de trois projets de développement de la statistique exécutés par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales dans les régions de la Communauté des Caraïbes, de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN) et de la CESAO. C’est le Département des affaires économiques et sociales qui le mettra en œuvre en collaboration avec la Division de statistique du secrétariat de la Communauté de développement de l’Afrique australe et en association avec la CEA.

¹ Pays membres : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

<p>Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité de production et d'analyse de statistiques de référence des gouvernements de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe pour qu'ils soient mieux à même de contrôler les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement arrêtés sur le plan international</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table border="0"> <tr> <td>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">80,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">75,0</td> </tr> <tr> <td>Groupes d'experts</td> <td style="text-align: right;">110,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">190,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">45,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">80,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td style="text-align: right;"><u>370,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">950,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	80,0	Consultants	75,0	Groupes d'experts	110,0	Voyages	190,0	Services contractuels	45,0	Dépenses de fonctionnement	80,0	Ateliers	<u>370,0</u>	Total	950,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	80,0																
Consultants	75,0																
Groupes d'experts	110,0																
Voyages	190,0																
Services contractuels	45,0																
Dépenses de fonctionnement	80,0																
Ateliers	<u>370,0</u>																
Total	950,0																
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programmes 4 (Développement durable) et 5 (Statistique) du Département des affaires économiques et sociales; sous-programme 4 de la CEA (Utilisation de l'information aux fins du développement)</p>																	
<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>																
<p>a) Meilleure organisation des services de statistique et des rapports entre utilisateurs et producteurs, se traduisant par la production en temps voulu de données de qualité et utiles concernant les objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p>b) Adoption des méthodes et normes statistiques internationales pour la gestion des connaissances relatives aux objectifs du Millénaire et aux autres objectifs de développement arrêtés sur le plan international</p>	<p>a) Augmentation du volume de données statistiques officielles permettant de suivre les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement arrêtés sur le plan international utilisées par les services de statistique, le public et les médias</p> <p>b) i) Augmentation du nombre d'offices nationaux de statistique qui utilisent les définitions et méthodes arrêtées</p> <p>ii) Augmentation du nombre d'offices nationaux de statistique fournissant des indicateurs de qualité aux fins de travaux de recherche et d'analyse axés sur les politiques à adopter</p>																

Principales activités

91. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Organisation de six ateliers de formation à l'intention du personnel des offices nationaux de statistique, en vue de renforcer les capacités techniques des pays en matière de collecte de statistiques démographiques et sociales, de statistiques économiques et de statistiques sur l'environnement et le secteur énergétique, de classement des statistiques, d'organisation des services de statistique et de gestion des relations entre utilisateurs et producteurs;
 - b) Organisation d'une réunion de groupe d'experts sur l'harmonisation des indicateurs de développement en vue de permettre des échanges de données d'expérience nationales, l'adoption de méthodes et de classifications communes pour la collecte de données, un dialogue entre les pays de la région et ceux d'autres régions et la définition de domaines

prioritaires pour tous, ainsi que d'un ensemble d'indicateurs clefs correspondants pour la région;

- c) Connecter entre eux les experts de la statistique informatique afin de promouvoir le partage de l'information entre les experts de chaque domaine, l'accès à l'information publiée sur les sites Web et les échanges de rapports statistiques;
- d) Encourager les échanges d'experts entre offices de statistique pour favoriser l'utilisation de méthodes communes et faciliter les échanges d'information sur les normes statistiques;
- e) Fourniture d'assistance technique en vue de renforcer les capacités des institutions nationales et régionales en matière de collecte, de compilation et de diffusion de statistiques et d'utilisation et d'entretien des outils technologiques.

U. Politiques macroéconomiques socialement incluanes comme moyen d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement

**Département des affaires économiques et sociales,
en coopération avec la Commission économique
pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Amérique
latine et les Caraïbes et la Commission économique
et sociale pour l'Asie et le Pacifique (600 000 dollars)**

Généralités

- 92. Les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies, en particulier la Déclaration du Millénaire, le Consensus de Monterrey et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, ont fait naître chez les citoyens des États Membres l'attente de politiques économiques et sociales incluanes. Étant donné les résultats mitigés, sur le plan du développement social, de la mondialisation et de la libéralisation économiques, l'importance d'un cadre unifié de politique économique et sociale qui traite à la fois des faiblesses économiques et des problèmes sociaux est de plus en plus généralement reconnue. C'est ce qu'ont confirmé de récents travaux de recherche sur le rapport entre la croissance économique, l'atténuation de la pauvreté et les indicateurs sociaux, qui ont mis en lumière l'influence réciproque des politiques économiques et sociales.
- 93. Le projet aidera ceux qui élaborent les politiques nationales et ceux qui influent sur elles à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour pouvoir combiner objectifs macroéconomiques et objectifs sociaux et mieux tirer parti des possibilités offertes par le processus d'élaboration des politiques nationales pour faire avancer le développement en dépit des chocs externes qui pourraient se produire. Il aidera aussi les gouvernements à renforcer les moyens disponibles pour atteindre les objectifs du Millénaire grâce à des politiques macroéconomiques socialement incluanes et égalitaires fondées sur des modèles et cadres macroéconomiques appropriés tenant compte à la fois des incidences sociales des politiques, des changements structurels et des interactions avec le reste du monde.
- 94. C'est le Département des affaires économiques et sociales qui exécutera le projet, en collaboration avec la CESAP, la CEPALC et la CEA.

<p>Objectif de l'Organisation : Rendre les décideurs mieux à même de formuler et d'évaluer les politiques de développement économique et social, notamment celles qui visent à atteindre les objectifs du Millénaire, et de concevoir un cadre et des instruments d'élaboration de modèles macroéconomiques ayant des incidences sociales positives</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table border="0"> <tr> <td>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">30,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">150,0</td> </tr> <tr> <td>Groupes d'experts</td> <td style="text-align: right;">50,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">70,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">15,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">25,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td style="text-align: right;"><u>260,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">600,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	30,0	Consultants	150,0	Groupes d'experts	50,0	Voyages	70,0	Services contractuels	15,0	Dépenses de fonctionnement	25,0	Ateliers	<u>260,0</u>	Total	600,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	30,0																
Consultants	150,0																
Groupes d'experts	50,0																
Voyages	70,0																
Services contractuels	15,0																
Dépenses de fonctionnement	25,0																
Ateliers	<u>260,0</u>																
Total	600,0																
<p>Éléments du plan-programme biennal pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire correspondants : Sous-programmes 7 (Développement mondial : tendances, questions et politiques)</p>																	
<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>																
<p>a) Élaboration de cadres de politique macroéconomique socialement incluant visant à favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire, et si possible, de modèles macroéconomiques</p> <p>b) Meilleure prise en compte des liens régionaux dans les politiques macroéconomiques</p> <p>c) Conscience accrue des possibilités qu'offre le processus d'élaboration des politiques dans l'environnement économique international actuel</p>	<p>a) Nombre de propositions concernant un réseau d'utilisateurs et un consensus régional émanant de participants</p> <p>b) Prise en compte des liens régionaux dans les cadres de politique élaborés par les participants, et examen de ces cadres par un réseau d'utilisateurs de cadres et modèles socialement incluant</p> <p>c) Recensement, dans les propositions des participants, des domaines dans lesquels les possibilités offertes par le processus d'élaboration des politiques nationales pourraient être mieux mises à profit dans l'optique de la réalisation des objectifs du Millénaire</p>																

Principales activités

95. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Élaboration de prototypes de cadres de politique macroéconomique socialement incluant pour les pays à revenu faible prenant expressément en considération les incidences des politiques sur les conditions sociales et l'emploi et les effets des facteurs externes (internationaux);
 - b) Réalisation d'études de cas portant sur certains pays et d'autres monographies qui serviront à élaborer les cadres de politique macroéconomique;
 - c) Organisation dans les trois régions d'ateliers portant sur les prototypes de cadres de politique macroéconomique et les études qui auront été réalisées, avec la participation des commissions régionales intéressées et de réseaux régionaux de chercheurs;
 - d) Organisation de trois ateliers interrégionaux à l'occasion desquels seront synthétisés les résultats des ateliers régionaux;

- e) Élaboration de propositions de cadres de politique macroéconomique socialement incluant pour chaque pays considéré, compte tenu des liens régionaux et des possibilités offertes par le processus d'élaboration des politiques dans l'environnement économique international actuel; activités de communication, au niveau national, en vue de faire accepter les cadres élaborés;
- f) Au cours de la deuxième année, publication des conclusions du projet, notamment celles qui portent sur les pratiques optimales, sous forme de rapports de synthèse;
- g) Publication, une fois le projet achevé, d'un volume contenant les propositions de chaque pays qui servira d'instrument d'information au niveau national.

V. Renforcement des capacités aux fins de la participation des personnes âgées à la réalisation des objectifs et cadres de développement grâce à la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale) (510 000 dollars)

Généralités

- 96. Après l'adoption du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement en 2002, lors de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, une réunion consultative interrégionale sur la mise en œuvre nationale du Plan d'action a permis de recenser les difficultés et les obstacles majeurs à cet égard, d'élaborer des directives stratégiques pour intégrer les questions liées au vieillissement dans les programmes nationaux de développement, et de faciliter la définition d'un cadre pour l'assistance technique au niveau national. L'un des principaux objectifs du Plan d'action est de promouvoir une stratégie de développement axée sur le vieillissement de la population en prenant en considération les personnes âgées dans les plans et politiques nationaux de développement dans tous les secteurs.
- 97. Dans le cadre du projet, l'échange de données d'expérience et d'enseignements retirés entre pays voisins devrait favoriser une meilleure mise en œuvre du Plan d'action de Madrid au niveau sous-régional. Le partage interrégional des données d'expérience pourrait être encore intensifié grâce à un mécanisme accessible sur l'Internet géré par le Département des affaires économiques et sociales.
- 98. Le projet sera exécuté par le Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec les commissions régionales et HelpAge International.

<p>Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des gouvernements à intégrer les questions liées au vieillissement dans l'élaboration de la politique de développement nationale et la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes</p>	<p>Aperçu du budget</p>												
<p>Éléments du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire pour le développement correspondants : Sous-programme 3 (Politiques sociales et développement social) du Département des affaires économiques et sociales; objectif 1 du Millénaire pour le développement</p>	<p>(En milliers de dollars États-Unis)</p> <table border="0"> <tr> <td>Voyages</td> <td>140,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td>80,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td>40,0</td> </tr> <tr> <td>Bourses</td> <td>10,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td><u>240,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>510,0</td> </tr> </table>	Voyages	140,0	Services contractuels	80,0	Dépenses de fonctionnement	40,0	Bourses	10,0	Ateliers	<u>240,0</u>	Total	510,0
Voyages	140,0												
Services contractuels	80,0												
Dépenses de fonctionnement	40,0												
Bourses	10,0												
Ateliers	<u>240,0</u>												
Total	510,0												
<p><i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i></p>	<p><i>Indicateurs de succès</i></p>												
<p>a) Prise en compte accrue des questions liées au vieillissement dans l'élaboration des politiques et la planification, l'exécution et le suivi des programmes</p>	<p>a) Nombre de questions liées au vieillissement intégrées dans les cadres politiques, la planification des programmes, les analyses de situation, les objectifs des politiques et des programmes et le budget</p>												
<p>b) Meilleur partage des connaissances et renforcement des capacités grâce à la création d'une équipe sous-régionale de formateurs et organisation de réseaux durables sur l'Internet</p>	<p>b) Nombre d'activités de formation organisées indépendamment au titre du suivi par les participants</p>												
<p>c) Réseaux sous-régionaux durables accessibles sur l'Internet</p>	<p>c) Nombre de documents mis en commun par affichage sur le réseau</p>												

Principales activités

99. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Missions de services consultatifs axées sur l'évaluation des besoins et le renforcement des capacités, y compris la formation;
 - b) Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités en trois étapes (un atelier d'une journée à l'intention des responsables et des médias; un programme de formation axée sur la compétence, d'une durée de quatre jours, à l'intention des responsables de programme et des conseillers, sur les questions liées au vieillissement et à l'inclusion sociale; et un programme de formation des formateurs, d'une durée de cinq jours) qui sera étendu au niveau sous-régional en incluant des participants venant de pays voisins;
 - c) Constitution d'une équipe spéciale de projet dont les membres viendront de certains pays bénéficiaires du projet afin de faciliter l'exécution et de favoriser la durabilité du projet;
 - d) Organisation d'une réunion de trois jours pour mettre en commun les données d'expérience;
 - e) Tenue d'une réunion finale d'évaluation d'une durée de trois jours afin d'examiner et d'analyser les résultats du projet;
 - f) Organisation d'un atelier dans le cadre de séminaires et de manifestations organisées durant les sessions de l'Assemblée générale et de la Commission du développement durable, afin de faire connaître aux États Membres les résultats des projets;

- g) Mise en place de réseaux Internet sous-régionaux pour faciliter les échanges et l'apprentissage en ligne en faisant appel aux moyens techniques nationaux et régionaux.

W. Participation des femmes autochtones : renforcement des capacités des autorités locales en Amérique latine grâce aux nouvelles technologies (Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec la CEPALC et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme) (450 000 dollars)

Généralités

100. Les peuples autochtones d'Amérique latine comptent parmi les plus pauvres d'une région où l'inégalité, l'exclusion et l'insécurité atteignent des proportions considérables. Les communautés autochtones sont habituellement les plus marginalisées en termes de capacité à accéder aux services publics et à en bénéficier et de participation au processus politique. Elles n'ont souvent qu'un accès limité à l'éducation, à la formation, à l'information et aux réseaux – tout cela ayant des répercussions importantes sur les possibilités de développement qui leur sont offertes. Au sein des communautés autochtones, les femmes sont souvent les plus pauvres, les plus marginalisées et les moins informées de leurs droits fondamentaux et de leurs droits politiques.
101. Le projet vise à aider les femmes autochtones à participer davantage à la prise de décisions au niveau local grâce à l'utilisation des TIC pour accroître les capacités en matière de création de réseaux (communication d'un grand nombre avec un grand nombre), de sensibilisation et de partage de l'information. Les TIC peuvent faciliter plusieurs étapes de la consultation et de la participation politiques (création d'espaces virtuels communs, disponibilité et tri des informations pertinentes à caractère traditionnel et nouveau, par exemple).
102. L'Instance permanente sur les questions autochtones a pressé les Membres de prendre des mesures concrètes pour accroître la participation des femmes autochtones aux structures d'administration et de décision à tous les niveaux. Dans sa résolution 59/174 proclamant la deuxième Décennie internationale des populations autochtones, l'Assemblée générale a notamment lancé un appel à la conduite de programmes orientés vers l'action et à la réalisation de projets concrets, à une assistance technique accrue et à des activités normatives pour les peuples autochtones.
103. Le projet sera exécuté par le Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec la CEPALC et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.

<p>Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des institutions aux niveaux national et local dans certains pays d'Amérique latine afin d'associer davantage les femmes aux processus de décision, en faisant appel aux nouvelles technologies de l'information et des communications</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table border="0"> <tr> <td>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</td> <td style="text-align: right;">30,0</td> </tr> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">180,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">39,0</td> </tr> <tr> <td>Services contractuels</td> <td style="text-align: right;">167,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">4,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td style="text-align: right;"><u>30,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">450,0</td> </tr> </table>	Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	30,0	Consultants	180,0	Voyages	39,0	Services contractuels	167,0	Dépenses de fonctionnement	4,0	Ateliers	<u>30,0</u>	Total	450,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	30,0														
Consultants	180,0														
Voyages	39,0														
Services contractuels	167,0														
Dépenses de fonctionnement	4,0														
Ateliers	<u>30,0</u>														
Total	450,0														
<p>Éléments du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire pour le développement correspondants : Sous-programme 2 (Parité entre les sexes et promotion de la femme) du Département des affaires économiques et sociales; sous-programme 5 de la CEPALC (Intégration d'une perspective sexospécifique dans les activités visant à assurer le développement régional); objectifs 1 à 8 du Millénaire pour le développement</p>															

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

<p>a) Amélioration des capacités institutionnelles et communautaires en matière d'administration locale grâce à la participation des femmes et des communautés autochtones</p>	<p>a) i) Nombre d'administrations locales responsables de leur propre développement (y compris dans les domaines de l'information sur la santé, l'éducation, l'exercice du pouvoir, la gouvernance, le microfinancement et le commerce électronique)</p> <p>ii) Nombre de femmes et de communautés autochtones associées aux processus de décision</p>
<p>b) Changement de la teneur des informations proposées et destinées aux femmes autochtones, y compris des images plus sensibles aux femmes dans les médias, et informations concrètes concernant l'autonomisation et la promotion des femmes</p>	<p>b) Augmentation du nombre de cours et de séminaires généraux, de projets et de programmes sur la connectivité, et d'autres informations offerts aux femmes autochtones selon leurs besoins, proposés sur un site Web Internet</p>
<p>c) Connaissance et utilisation accrues par les administrations locales et les femmes et les communautés autochtones des technologies de l'information en place et nouvelles</p>	<p>c) Nombre de cours de formation adaptés et utilisés par les instituts de formation des administrations locales auxquels participent les communautés autochtones des pays concernés</p>

Principales activités

104. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :

- a) Réalisation d'analyses et d'évaluation des besoins dans certaines administrations locales, y compris l'examen des infrastructures en place, des obstacles à l'accès des femmes et des groupes de femmes autochtones ainsi que des initiatives en matière de connectivité qui sont déjà en place;

- b) Organisation à l'intention des femmes autochtones dans les administrations locales et les organisations autochtones d'ateliers de formation sur l'utilisation des TIC aux fins de leur participation pleine et effective à la prise de décisions;
- c) Création d'un site Web sur l'Internet pour diffuser les informations pertinentes;
- d) Création sur l'Internet d'un réseau des administrations locales dans les pays intéressés, incluant la mise au point d'une application de l'administration électronique pour la mise en réseau et la connectivité à l'intention des femmes et des communautés autochtones;
- e) Fourniture d'une aide aux femmes autochtones en vue de l'identification des besoins prioritaires dans des domaines tels que les soins de santé, l'éducation, l'enregistrement des naissances ou la migration, et de l'utilisation des TIC à cet égard;
- f) Création d'un réseau régional d'organisations de femmes autochtones et d'administrations locales ayant pour but d'intensifier la participation de la communauté autochtone au gouvernement local et au plaidoyer grâce à l'accès à l'information;
- g) Exécution de projets pilotes dans les villes (grandes et moyennes) afin de mettre à l'essai et de reproduire certaines pratiques optimales et novatrices.

X. Renforcement des capacités des parlements des pays d'Afrique à tirer parti des technologies de l'information et des communications (Département des affaires économiques et sociales, en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique) (285 000 dollars)

Généralités

105. L'accès aux outils permettant de partager l'information et les connaissances peut aider les parlements à établir des contacts et des réseaux à l'échelle mondiale, à s'informer et à se tenir informés des cadres juridiques et des lois nationales et internationales, à maintenir le dialogue interparlementaire, à promouvoir les réseaux parlementaires d'apprentissage consacrés aux questions mondiales et à entretenir des relations et des consultations plus efficaces avec leurs mandants au niveau local. Toutefois, les possibilités offertes par les TIC aux fins de la modernisation des parlements des pays d'Afrique restent largement inexploitées. Le projet vise donc à la création d'un réseau pour les technologies de l'information et des communications dans les administrations des parlements en vue de promouvoir le dialogue et la coopération entre celles-ci, les universités, les centres d'excellence, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. Ce réseau servira de moteur et de centre d'échange pour l'information, la recherche, l'innovation et la technologie au parlement, et facilitera le partage des données d'expérience et des pratiques optimales à l'appui du renforcement des capacités pour les corps législatifs des pays africains.

<p>Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité des législatures nationales et régionales en Afrique à mieux tirer parti des technologies de l'information et des communications pour améliorer leurs échanges et leur accès aux connaissances utiles à l'exécution de leurs mandats (législation, représentation et contrôle gouvernemental)</p>	<p>Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)</p> <table border="0"> <tr> <td>Consultants</td> <td style="text-align: right;">96,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td style="text-align: right;">40,0</td> </tr> <tr> <td>Dépenses de fonctionnement</td> <td style="text-align: right;">5,0</td> </tr> <tr> <td>Voyages d'étude</td> <td style="text-align: right;">44,0</td> </tr> <tr> <td>Ateliers</td> <td style="text-align: right;"><u>100,0</u></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">285,0</td> </tr> </table>	Consultants	96,0	Voyages	40,0	Dépenses de fonctionnement	5,0	Voyages d'étude	44,0	Ateliers	<u>100,0</u>	Total	285,0
Consultants	96,0												
Voyages	40,0												
Dépenses de fonctionnement	5,0												
Voyages d'étude	44,0												
Ateliers	<u>100,0</u>												
Total	285,0												
<p>Éléments du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2006-2007 et objectifs du Millénaire pour le développement correspondants : Sous-programmes 3 (Renforcement de la gestion du développement) et 8 (Administration publique, finances, développement) du Département des affaires économiques et sociales; sous-programme 4 de la CEA (Utilisation de l'information aux fins du développement); objectifs 1 à 8 du Millénaire pour le développement</p>													
<i>Réalisations escomptées (Secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>												
<p>a) Amélioration des processus parlementaires en Afrique grâce aux technologies de l'information</p> <p>b) Aptitude croissante des administrations parlementaires, des universités et des centres de recherche à mettre concrètement en commun leurs pratiques optimales, leurs données d'expérience et leurs nouvelles expériences</p>	<p>a) Nombre de responsables faisant état de connaissances accrues et déclarant utiliser les TIC pour former des réseaux de partenaires après les ateliers</p> <p>b) Nombre de parlements et d'institutions universitaires et de recherche membres du réseau</p>												

Principales activités

106. Les principales activités menées dans le cadre du projet seront les suivantes :
- a) Organisation de deux ateliers sur le renforcement des capacités consacrés à la connectivité et les infrastructures informatiques et sur les systèmes de gestion de l'information et des connaissances pour la formation des fonctionnaires des administrations parlementaires en Afrique, et pour l'examen et l'évaluation de leurs incidences sur les structures et les services parlementaires;
 - b) Conception et mise en place d'un portail/site Web au sein d'une institution qui soit capable de la gérer (à déterminer);
 - c) Création d'un réseau réunissant les centres de recherche sur les parlements et les départements des technologies de l'information et des communications des administrations parlementaires, afin d'encourager le partage des données d'expérience, l'identification des pratiques optimales, le renforcement accru des institutions et la mise en place d'un mécanisme réceptif que puissent utiliser les administrations africaines;
 - d) Renforcement de l'efficacité et de la cohérence du réseau grâce à un certain nombre de bourses attribuées entre parlements et destinées aux membres des parlements africains.

Appendice

Liste des projets à financer au moyen du Compte pour le développement pendant l'exercice biennal 2006-2007

<i>Projet</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
A. Coopération interrégionale sur la mesure du secteur informel et de l'emploi informel (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale)	800 000
B. Coopération interrégionale visant à renforcer l'intégration sociale, l'égalité entre les sexes et la promotion de la santé dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, avec le concours de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et des contributions de la Commission économique pour l'Afrique et de la Commission économique pour l'Europe)	855 000
C. Réseaux de données utilisant des points d'accès aux technologies de l'information et de la communication pour les communautés défavorisées (toutes les commissions régionales, sous la direction de la CESAO)	970 000
D. Programme d'alliance pour un partenariat public/privé visant à renforcer les capacités de développement des infrastructures et la fourniture des services de base (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique)	615 000
E. Renforcement des capacités en vue d'appuyer l'intégration commerciale dans l'optique de la gestion intégrée des flux d'information commerciale et de la facilitation du commerce en Asie centrale (Commission économique pour l'Europe, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement)	385 000
F. Renforcement des moyens statistiques dont sont dotés les pays d'Asie centrale pour suivre les progrès dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (Commission économique pour l'Europe, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales et en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique)	385 000
G. Renforcement des moyens dont sont dotés les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour réaliser les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire grâce au partage des informations concernant les initiatives couronnées de succès par le biais d'un réseau régional, avec la contribution de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	410 000
H. Incidence des politiques macroéconomiques, des chocs extérieurs et des systèmes de protection sociale sur la pauvreté, l'inégalité et la vulnérabilité sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, l'Organisation internationale du Travail et d'autres commissions régionales)	410 000

Titre XIII Compte pour le développement

<i>Projet</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
I. Modernisation durable de l'agriculture et transformation rurale en Afrique (Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale)	410 000
J. Perfectionnement des systèmes statistiques des pays africains afin de disposer de données ventilées par sexe à l'appui des politiques destinées à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique)	410 000
K. Développement des statistiques du commerce international des marchandises et du commerce électronique dans les pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) [CESAO, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Département des affaires économiques et sociales (DAES)]	460 000
L. Renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et des communications [Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (DAES)]	510 000
M. Renforcement des capacités en matière de politiques relatives à la promotion et à l'application de la science et de la technologie en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).	305 000
N. Développement des capacités locales en Afrique visant à identifier les possibilités de croissance en mobilisant les ressources d'origine interne et externe (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement)	560 000
O. Renforcement des capacités nationales permettant d'élaborer des politiques économiques locales au moyen d'un réseau de l'Institut virtuel de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement)	560 000
P. Réseau Sud-Sud des centres collaborant au projet sur l'avenir de l'environnement mondial pour une évaluation intégrée de l'environnement et établissement d'un rapport d'évaluation (Programme des Nations Unies pour l'environnement)	560 000
Q. Application d'un programme régional sur la production et la consommation durables en Amérique latine et dans les Caraïbes (Programme des Nations Unies pour l'environnement, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Département des affaires économiques et sociales).	560 000
R. Collecte et analyse de données sur l'évolution des problèmes de la drogue, de la criminalité et de la violence qui y est associée en Afrique (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique et le Département des affaires économiques et sociales)	480 000
S. Sécurité des pauvres des zones urbaines d'Asie et du Pacifique, en particulier ceux qui appartiennent aux groupes les plus vulnérables, grâce au renforcement des capacités des administrations locales (Programme des Nations Unies pour les établissements humains, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique)	625 000
T. Renforcement des capacités en matière de statistique en vue de favoriser la réalisation des objectifs de développement arrêtés sur le plan international dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Département des affaires économiques et sociales et Commission économique pour l'Afrique)	950 000

<i>Projet</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
U. Politiques macroéconomiques socialement incluanes comme moyen d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (Département des affaires économiques et sociales, en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique)	600 000
V. Renforcement des capacités aux fins de la participation des personnes âgées à la réalisation des objectifs et cadres de développement grâce à la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale)	510 000
W. Participation des femmes autochtones : renforcement des capacités des autorités locales en Amérique latine grâce aux nouvelles technologies (Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec la CEPALC et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme)	450 000
X. Renforcement des capacités des parlements des pays d'Afrique à tirer parti des technologies de l'information et des communications (Département des affaires économiques et sociales, en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique)	285 000
Total	13 065 000